



OATAO is an open access repository that collects the work of Toulouse researchers and makes it freely available over the web where possible

This is an author's version published in: <http://oatao.univ-toulouse.fr/21440>

To cite this version:

Idiart, Constance. *L'usage des espaces agricoles de la montagne basque: exemple du massif Baigura*. Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse – ENVT, 2018, 78 p.

Any correspondence concerning this service should be sent to the repository administrator: tech-oatao@listes-diff.inp-toulouse.fr

L'USAGE DES ESPACES AGRICOLES DE LA MONTAGNE BASQUE : L'EXEMPLE DU MASSIF BAIGURA

THESE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

*présentée et soutenue publiquement
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

IDIART Constance

Née, le 06/04/1992 à BAYONNE (64)

Directeur de thèse : M. Pierre SANS

JURY

PRESIDENT :

M. Gérard CAMPISTRON

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSESEURS :

M. Pierre SANS
M. Gilles MEYER

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

**Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation
ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE**

Directrice : **Madame Isabelle CHMITELIN**

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. AUTEFAGE André, *Pathologie chirurgicale*
- Mme CLAUW Martine, *Pharmacie-Toxicologie*
- M. CONCORDET Didier, *Mathématiques, Statistiques, Modélisation*
- M. DELVERDIER Maxence, *Anatomie Pathologique*
- M. ENJALBERT Francis, *Alimentation*
- M. FRANC Michel, *Parasitologie et Maladies parasitaires*
- M. PETIT Claude, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. SCHELCHER François, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*

PROFESSEURS 1° CLASSE

- M. BERTAGNOLI Stéphane, *Pathologie infectieuse*
- M. BERTHELOT Xavier, *Pathologie de la Reproduction*
- M. BOUSQUET-MELOU Alain, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. BRUGERE Hubert, *Hygiène et Industrie des aliments d'Origine animale*
- Mme CHASTANT-MAILLARD Sylvie, *Pathologie de la Reproduction*
- M. DUCOS Alain, *Zootecnie*
- M. FOUCRAS Gilles, *Pathologie des ruminants*
- Mme GAYRARD-TROY Véronique, *Physiologie de la Reproduction, Endocrinologie*
- Mme HAGEN-PICARD, Nicole, *Pathologie de la reproduction*
- M. JACQUIET Philippe, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. LEFEBVRE Hervé, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. MEYER Gilles, *Pathologie des ruminants*
- M. SANS Pierre, *Productions animales*
- Mme TRUMEL Catherine, *Biologie Médicale Animale et Comparée*

PROFESSEURS 2° CLASSE

- M. BAILLY Jean-Denis, *Hygiène et Industrie des aliments*
- Mme BOULLIER Séverine, *Immunologie générale et médicale*
- Mme BOURGES-ABELLA Nathalie, *Histologie, Anatomie pathologique*
- Mme CADIERGUES Marie-Christine, *Dermatologie Vétérinaire*
- M. GUERRE Philippe, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. GUERIN Jean-Luc, *Aviculture et pathologie aviaire*
- Mme LACROUX Caroline, *Anatomie Pathologique, animaux d'élevage*
- Mme LETRON-RAYMOND Isabelle, *Anatomie pathologique*
- M. MAILLARD Renaud, *Pathologie des Ruminants*

PROFESSEURS CERTIFIÉS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Mme **MICHAUD** Françoise, *Professeur d'Anglais*
M **SEVERAC** Benoît, *Professeur d'Anglais*

MAITRES DE CONFERENCES HORS CLASSE

M. **BERGONIER** Dominique, *Pathologie de la Reproduction*
Mme **DIQUELOU** Armelle, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
M. **JOUGLAR** Jean-Yves, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*
M. **LYAZRHI** Faouzi, *Statistiques biologiques et Mathématiques*
M. **MATHON** Didier, *Pathologie chirurgicale*
Mme **MEYNADIER** Annabelle, *Alimentation*
M. **MOGICATO** Giovanni, *Anatomie, Imagerie médicale*
Mme **PRIYMENKO** Nathalie, *Alimentation*
M. **VERWAERDE** Patrick, *Anesthésie, Réanimation*

MAITRES DE CONFERENCES (classe normale)

M. **ASIMUS** Erik, *Pathologie chirurgicale*
Mme **BENNIS-BRET** Lydie, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
Mme **BIBBAL** Delphine, *Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine animale*
Mme **BOUCLAINVILLE-CAMUS** Christelle, *Biologie cellulaire et moléculaire*
Mme **BOUHSIRA** Emilie, *Parasitologie, maladies parasitaires*
M. **CONCHOU** Fabrice, *Imagerie médicale*
M. **CORBIERE** Fabien, *Pathologie des ruminants*
M. **CUEVAS RAMOS** Gabriel, *Chirurgie Equine*
Mme **DANIELS** Hélène, *Microbiologie-Pathologie infectieuse*
Mme **DAVID** Laure, *Hygiène et Industrie des aliments*
Mme **DEVIERS** Alexandra, *Anatomie-Imagerie*
M. **DOUET** Jean-Yves, *Ophthalmologie vétérinaire et comparée*
Mme **FERRAN** Aude, *Physiologie*
M. **JAEG** Jean-Philippe, *Pharmacie et Toxicologie*
Mme **LALLEMAND** Elodie, *Chirurgie des Equidés*
Mme **LAVOUE** Rachel, *Médecine Interne*
M. **LE LOC'H** Guillaume, *Médecine zoologique et santé de la faune sauvage*
M. **LIENARD** Emmanuel, *Parasitologie et maladies parasitaires*
Mme **MEYNAUD-COLLARD** Patricia, *Pathologie Chirurgicale*
Mme **MILA** Hanna, *Elevage des carnivores domestiques*
M. **NOUVEL** Laurent, *Pathologie de la reproduction (en disponibilité)*
Mme **PALIERNE** Sophie, *Chirurgie des animaux de compagnie*
Mme **PAUL** Mathilde, *Epidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles et porcins*
M. **VERGNE** Timothée, *Santé publique vétérinaire – Maladies animales réglementées*
M. **RABOISSON** Didier, *Productions animales (ruminants)*
M. **VOLMER** Romain, *Microbiologie et Infectiologie*
Mme **WASET-SZKUTA** Agnès, *Production et pathologie porcine*

ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE CONTRACTUELS

M. **CARTIAUX** Benjamin, *Anatomie-Imagerie médicale*
Mme **COSTES** Laura, *Hygiène et industrie des aliments*
M. **GAIDE** Nicolas, *Histologie, Anatomie Pathologique*
M. **JOUSSERAND** Nicolas, *Médecine interne des animaux de compagnie*

Remerciements

A notre président de thèse,

Monsieur le Professeur Gérard CAMPISTRON

Professeur des Universités

Praticien hospitalier

Physiologie-hématologie

Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse,

Hommages respectueux.

A notre jury de thèse,

Monsieur le Professeur Pierre SANS

Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Productions animales, économie

Qui nous a fait l'honneur d'accepter la direction de cette thèse, pour sa disponibilité et son aide précieuse dans ce travail,

Sincères remerciements.

Monsieur le Professeur Gilles Meyer

Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Pathologie du bétail

Qui nous a fait l'honneur de participer à notre jury de thèse,

Sincères remerciements

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ANNEXES	8
LISTE DES ABREVIATIONS	8
TABLE DES ILLUSTRATIONS	10
INTRODUCTION	12
I-Montagne et agriculture basque	14
1) Qu'est-ce que la montagne basque ?	14
a. Essai de définition	14
b. Une diversité de situations regroupées sous l'expression « montagne basque »	15
c. Le massif Baigura : caractéristiques techniques importantes	16
2) La montagne basque comme reflet de l'agriculture basque	19
a. Historique de développement de la montagne basque	19
b. L'agriculture basque : une polyculture élevage caractéristique menée par la filière ovin lait	21
c. Prépondérance de la PAC	25
3) L'usage historique de la montagne basque en Basse Navarre	27
a. La propriété et l'usage de la terre	27
b. Un foncier complexe	28
c. L'usage agricole en question	30
II- La montagne basque et ses utilisations actuelles	32
1) Tableau des activités au Baigura aujourd'hui	32
a. Les espaces agricoles du Baigura	32
b. Ressources herbagères et effectifs pastoraux	36
c. Le multi-usage	39
2) Enquête auprès des utilisateurs du Baigura : le point de vue agricole	39
a. Matériel et méthodes	39
b. Avantages et difficultés	41
c. Les conflits d'usage	44
3) Le point de vue des gestionnaires	46
a. Les structures gestionnaires au Baigura	46
b. Enjeux relevés par les gestionnaires	48
c. Les projets réalisés	50
III- Perspectives pour l'agriculture en montagne basque	53
1) Valorisation du pastoralisme sur Baigura	53
a. Une mutualisation des moyens pour plus de cohérence dans la gestion	53
b. Comment gérer les ressources fourragères du massif ?	54
c. Les initiatives locales à l'honneur	55
2) La montagne basque en transition	56
a. Le Baigura de demain selon ses usagers	56
b. Exemple de gestion à succès en montagne basque	57
c. Limites de l'enquête	59
3) L'avenir de la montagne basque	60
a. Une problématique au cœur d'un enjeu politique	60
b. Une zone de richesse naturelle à valoriser et protéger	63
c. Vers une solution aux conflits d'usage ?	66
CONCLUSION	67

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Grille d'entretien et de dépouillement	71
Annexe 2 : Autorisation d'utilisation de données AGRESTE	77

LISTE DES ABREVIATIONS

- AFP : Association Foncière Pastorale
- BAB : Bayonne Anglet Biarritz
- CAD : Contrat d'Agriculture Durable
- CAPB : Communauté d'Agglomération du Pays Basque
- CEPB : Conseil des Elus du Pays Basque
- CLE : Commission Locale d'Ecobuage
- CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
- DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- DLAL : Développement Local mené par les Acteurs Locaux
- DOCOB : Document d'Objectifs
- DPB : Droit au Paiement de Base
- DPU : Droit à Paiement Unique
- DRAF : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
- DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
- FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
- FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
- FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
- FEOGA : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole
- FSE : Fonds Social Européen
- GP : Groupement Pastoral
- ICHN : Indemnité Compensatoire aux Handicaps Naturels

ISM : Indemnité Spéciale Montagne
LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
MAET : Mesures Agro-Environnementales Territorialisées
OGM : Organisme Génétiquement Modifié
OTEX : Orientation Technico Economique des Exploitations
PAC : Politique Agricole Commune
PBS : Production Brute Standard
PHAE : Prime Herbagère Agro-Environnementale
PMTVA : Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes
PMSEE : Prime au Maintien des Systèmes d'Élevage Extensifs
PRA : Petite Région Agricole
PRM : Protection des Races Menacées
PSEM : Plan de Soutien à l'Économie de Montagne
RA : Région Agricole
SAU : Surface Agricole Utile
UGB : Unité Gros Bétail
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Répartition de l'effectif des exploitations basques par OTEX et EPCI en 2010	23
Figure 2 : Carte du périmètre Leader Montagne Basque	63
Graphique 1 : Part relative de surface de chaque commune sur les 4200 ha de Baigura	17
Graphique 2 : Répartition des différentes formations végétales de Baigura	36
Graphique 3 : Indice de Valeur Pastorale par type de formation végétale sur Baigura	37
Graphique 4 : Répartition de l'utilisation animale en pourcentage du total des UGB	37
Illustration 1 : Localisation du massif du Baigura	16
Illustration 2 : Les 7 communes de Baigura	16
Illustration 3 : La vallée d'Ossès et le massif du Jara vus du Baigura	18
Illustration 4 : Prairies à flanc de montagne et fourrées	32
Illustration 5 : Deux exemples de fougeraies exploitées au tracteur	32
Illustration 6 : Fougeraie non exploitée gagnée par la forêt	33
Illustration 7 : Fougeraie sur pelouse de haut de versant	33
Illustration 8 : Forêt de châtaigniers	33
Illustration 9 : Lande épaisse à touya et fougère	34
Illustration 10 : Trois exemples de landes à fougère et bruyère	34
Illustration 11 : Pelouse de haut de versant	35
Illustration 12 : Deux exemples de pelouses de haut de versant gagnées par la fougère	35
Illustration 13 : La route du versant Nord	50
Illustration 14 : Le portail automatique du versant Nord	50
Illustration 15 : Parc de contention pour brebis	50
Illustration 16 : Parc de contention pour pottok	51
Illustration 17 : Abreuvoir réservé aux brebis, avec barrières fixes autour	51
Tableau 1 : Codes d'identification des communes du Baigura	19
Tableau 2 : Situation foncière des terrains du Baigura par commune	30
Tableau 3 : Participants agricoles au questionnaire de l'enquête	41
Tableau 4 : Les AFP du Baigura	47
Tableau 5 : Participants gestionnaires au questionnaire de l'enquête	48
Tableau 6 : Succession des différents programmes LEADER depuis 1991	62

INTRODUCTION

A l'Ouest de la chaîne des Pyrénées, à la rencontre entre la France et l'Espagne se trouve un territoire unique, sans vraie réalité administrative, mais géographiquement bien délimité. Le Pays Basque, terre d'agriculture et de traditions est connu pour son identité culturelle forte. Comme l'évoque Claude DENDALETCHÉ dans son ouvrage « Montagnes & civilisations basques » en 1978, « *ce pays est différent des autres pays pyrénéens* ».

Le Pays Basque se compose de 7 provinces : 4 côté espagnol (Araba, Bizkaia, Gipuzkoa, Navarra) et 3 côté français (Labourd, Basse-Navarre, Soule).

Cette étude se limite au Pays Basque français. On y trouve :

- le Labourd à l'Ouest, marqué par une urbanisation importante et la présence de la « côte basque » avec les villes du BAB (Bayonne, Anglet, Biarritz),
- la Soule à l'Est,
- la Basse-Navarre entre les deux.

De la côte basque aux extrémités Est de la Soule, on trouve une grande diversité de massifs et de reliefs, qui sont regroupés sous le terme « montagne basque ». Ces montagnes basques constituent un tissu rural, agricole et pastoral dense, héritage d'une polyculture d'élevage omniprésente.

Le développement rural et en l'occurrence celui des zones de montagne est un élément clé de la politique européenne actuelle. Cette attention de la part des pouvoirs publics envers les problématiques des zones de montagne est assez récente : en 1985, la loi numéro 85-30 dite loi Montagne, relative au développement et à la protection de la montagne voit le jour : « *La République française reconnaît la montagne comme un ensemble de territoires dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national en raison de leur rôle économique, social, environnemental, paysager, sanitaire et culturel.* »

Sa réflexion s'inscrit dans un contexte d'inquiétudes grandissantes vis-à-vis de l'avenir de ces espaces en termes de population, d'activités, mais aussi de conservation des ressources naturelles. En décembre 2016, une deuxième version dite « loi montagne II » est rédigée et aborde les aspects de modernisation, développement et sauvegarde des territoires de montagne. Sa remise à jour est liée aux mutations importantes du monde rural montagnard, et notamment aux multiples usages dont celui-ci fait désormais l'objet.

En effet, même si les agriculteurs sont encore aujourd'hui les principaux gestionnaires de l'espace rural en superficie (BEURET, 1999), ils sont confrontés à une montée très importante

du multi-usage c'est-à-dire l'émergence de nouveaux usages des espaces ruraux et notamment de la montagne, face au « *renouveau démographique des communes rurales et au différentiel fréquent de dynamisme entre l'agriculture et les activités rurales non agricoles* » (BEURET, 1999). Les usages résidentiels, de loisir et touristiques se développent, entraînant une proximité géographique d'usages et d'usagers nouvelle qui peut se révéler porteuse de tensions et de conflits dans certaines circonstances (CARON et al, 2006).

« *Agriculteurs, artisans, néo-ruraux, touristes, [...] désirent tous occuper l'espace rural et y projettent des usages et des représentations différentes.* » (CARON et al, 2006). Le partage de l'usage du territoire entre acteurs est délicat, et la multifonctionnalité récente du sol rural, en particulier au Pays Basque, a fait naître une notion de concurrence des usages de ces espaces initialement à vocation uniquement agricole.

Ce travail s'intéressera à l'usage des espaces agricoles de la montagne basque plus particulièrement au niveau des « petits massifs basques », en Basse-Navarre et Labourd, et s'appuiera sur l'étude d'un exemple : le massif montagneux du Baigura. Le Baigura appartient à un ensemble de massifs caractérisés par des altitudes peu élevées (700 à 900 m) mais des reliefs assez importants du fait de la faible altitude des villages des vallées qui sillonnent autour, comme en témoigne l'étymologie du nom lui-même : « *Il faut donc rattacher gura à gora "hauteur" ou à guren "limite".* » (MORVAN, 1999). Les activités agricoles sur ce massif connaissent une déprise importante depuis une vingtaine d'années et, à l'inverse, les loisirs et le tourisme y deviennent de plus en plus importants.

A partir de cet exemple, la problématique suivante sera étudiée : **quels sont les usages actuels des espaces agricoles au niveau des « petits massifs basques » ?**

Une première partie fera un état des lieux de la situation agricole au Pays Basque et de la place qu'occupe la montagne dans cette agriculture. Elle proposera également un regard sur le passé pour comprendre les mutations récentes qui ont façonné le paysage montagnard actuel.

Dans une deuxième partie, les usages agricoles et non agricoles concernant le massif du Baigura, ainsi que les conflits qui en découlent et leur gestion seront étudiés grâce à une enquête de terrain réalisée entre septembre 2017 et juin 2018.

Pour finir, la question de l'avenir de la montagne basque sera envisagée et discutée, et des exemples de solutions locales seront évoqués.

« *On ne peut définir la Terre basque. Seule une évocation est permise* »
(DENDALETCHÉ, 1978)

I- Montagne et agriculture basque

1) Qu'est-ce que la montagne basque ?

a. Essai de définition

L'expression « montagne basque » est en elle-même très intéressante, complexe à définir, et riche de sens.

Les Régions Agricoles (RA) ont été délimitées par l'INSEE en 1946, puis actualisées en 1981 : ce sont des régions ayant une vocation agricole dominante semblable. Les Petites Régions Agricoles (PRA) sont les intersections des départements avec ces Régions Agricoles.

Une PRA « Montagne Basque » avait été créée à l'époque. Le terme a ensuite été repris par le Conseil des élus du Pays Basque (CEPB), et largement décrit et utilisé notamment dans la Charte de développement durable de la montagne basque, point de départ pour la création du programme LEADER¹ montagne basque regroupant actuellement 111 communes.

Depuis les élections départementales de 2015 et suite au redécoupage cantonal de 2014, un canton Montagne Basque a été créé. Il compte 66 communes et s'étend à cheval entre la Soule et la Basse-Navarre.

Toutes ces appellations regroupent donc des surfaces de délimitations différentes, ce qui permet de dire que la montagne basque n'est pas une entité administrative unique définie de façon officielle, mais plutôt une expression dont la définition est au cœur de l'actualité du territoire.

La montagne basque peut aussi être décrite comme la partie la plus à l'Ouest de la chaîne des Pyrénées, qui va de la Soule jusqu'à l'océan Atlantique. Elle marque la frontière avec l'Espagne et est relativement proche de zones urbaines. On peut relever un certain nombre de points communs aux montagnes qu'on regroupe sous cette expression. Ce sont de moyennes à hautes montagnes avec un étagement en 3 parties :

- un **fond de vallée** avec villages, bourgs, cultures, prairies...
- une **zone intermédiaire** entre 300-400 et 800 m d'altitude, avec de fortes pentes composées de landes à fougères, d'ajoncs, et de forêt. Cette zone intermédiaire très développée est une originalité de la montagne basque.
- des **estives** au-delà de 800-900 m d'altitude : pelouses de haut de versant et formations de bonne valeur herbagère.

Derrière cette expression, il y a certes une distinction géographique des montagnes du Pays

¹ Le programme LEADER est un programme européen dont le but est de soutenir des stratégies de développement local innovantes pour dynamiser les zones rurales. Il est détaillé en III-3)a.

Basque par rapport aux massifs de la chaîne des Pyrénées, mais il y a également un concept patrimonial, agricole et social. La montagne basque n'est pas juste une zone sur un carte, c'est une habitude ancestrale de vivre avec l'espace naturel alentour pour les paysans basques, en tirant partie de ses atouts, et en composant avec ses rudesses.

b. Une diversité de situations regroupées sous l'expression « montagne basque »

La montagne basque, de la Soule au Labourd, regroupe des massifs de tailles et de morphologies variées. Alors que le Nord des provinces est constitué de plaines avec de faibles reliefs, le Sud concentre les montagnes. Plus on se déplace vers l'Est, plus les altitudes sont importantes avec la présence des contreforts pyrénéens.

A l'Est, la topographie révèle des sommets pointus avec des altitudes importantes et des vallées profondes. C'est le cas de la province de Soule, avec notamment le pic d'Orhy qui culmine à 2017 m d'altitude ; mais aussi à l'Est de la Basse-Navarre avec certaines hautes vallées comme celle de Baïgorry par exemple. A l'Ouest, les sommets sont plus arrondis et moins hauts, et on découvre également un paysage de collines et de coteaux quand on va vers le Nord et l'Ouest. L'étage d'estives disparaît alors, ou ne représente qu'une très faible surface, et ce sont les zones intermédiaires qui dominent. Ce cas se retrouve au niveau de certaines montagnes de la province du Labourd et à l'Ouest de la province de la Basse-Navarre : on parle de « zone de Piémont », ou encore de « petits massifs basques » (GASCOUAT, 2017). Ce sont de moyennes montagnes, à proximité des exploitations, avec des caractéristiques de végétation, de foncier et d'utilisations bien particulières que nous nous attacherons à étudier, par le biais de l'exemple de Baigura.

De nombreuses communes basques sont classées comme zones défavorisées, et plus précisément comme appartenant à la **zone de montagne**, c'est-à-dire soumises à des contraintes naturelles du fait de la présence de reliefs importants (pente, altitude), considérées comme handicap naturel. A ce titre, les exploitants agricoles de ces communes sont éligibles à des aides compensatoires de l'Union européenne, comme l'Indemnité Compensatoire aux Handicaps Naturels (ICHN). Actuellement, ce sont 106 communes du Pays Basque qui sont classées en zone de montagne. Les communes du Baigura en font partie.

Il existe également en France une notion de « **massif** », définie par la loi n°85-30 du 9 janvier 1985 (LEGIFRANCE, 2017) relative au développement et à la protection de la montagne, qui désigne l'entité géographique, économique et sociale que forme chaque zone de montagne avec

les zones qui lui sont immédiatement contiguës. Au sens géographique du terme, un massif est un ensemble montagneux qui présente peu de différences entre ses grandes dimensions horizontales (forme plutôt ramassée et non en chaîne). Le terme de « massif des Pyrénées » est alors inadéquat, on devrait parler plutôt de chaîne des Pyrénées. Dans la pratique, le mot massif est souvent employé pour désigner un sous-ensemble (ex : massif des Arbailles au sein de la chaîne des Pyrénées). Dans cette étude, le Baigura est considéré comme un « massif » au sens de sous-ensemble montagneux. C'est aussi une petite montagne.

c. Le massif Baigura : caractéristiques techniques importantes

Le Baigura est un petit massif culminant à 897 m d'altitude qui se dresse entre la côte basque et le début des « Pyrénées basques ». Il s'étend sur une superficie de 4200 ha.



Illustration 1 : Localisation du massif du Baigura
Source : GEOPORTAIL, 2017

Ce massif est situé sur le territoire de 7 communes dans des proportions très différentes : Bidarray, Hélette, Irissarry, Louhossoa, Macaye, Mendionde et Ossès.

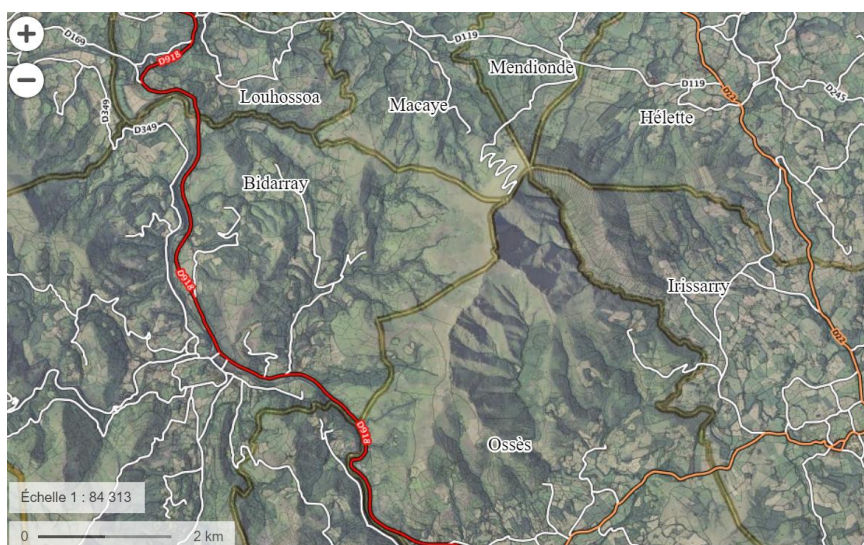
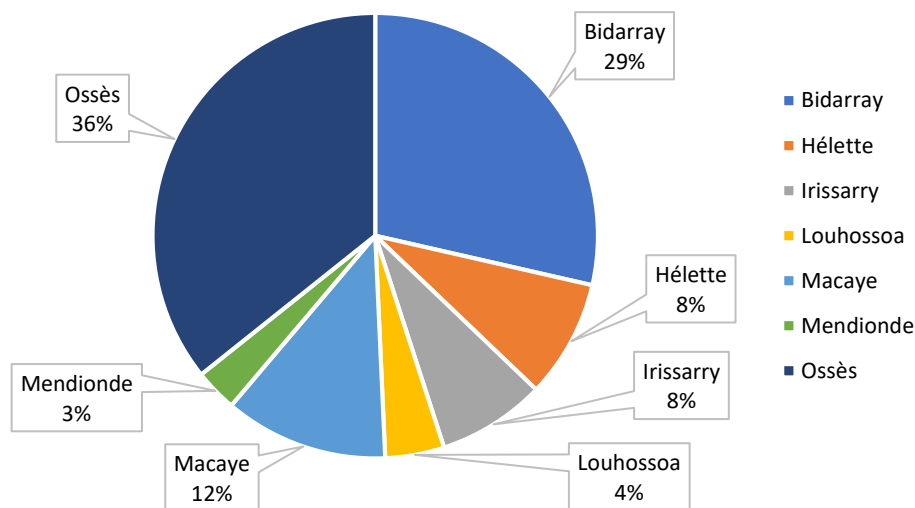


Illustration 2 : Les 7 communes de Baigura
Source : GEOPORTAIL, 2017

La commune d'Ossès détient la part la plus importante. Il est à noter que les communes d'Hélette, Irissarry, Ossès et Bidarray font partie de la Basse-Navarre alors que les communes de Mendionde, Louhossoa et Macaye font partie du Labourd. La partie labourdine représente seulement 19% de la superficie totale du massif.



Graphique 1 : Part relative de surface de chaque commune sur les 4200 ha du Baigura
Source : mairies, 2017

Le Baigura est un massif paléozoïque (DEBOURLE et al, 1976) qui émerge « *d'un relief de collines et de petites vallées de basse altitude (200 à 250 m)* » (GASCOUAT, 2017). Les versants Nord et Ouest sont imposants, avec des crêtes de quartzites ordoviciennes bien visibles. La face Nord est délimitée par la dépression de Louhossoa (VIERS, 1960). La face Sud-Est en revanche est constituée d'énormes ravins donnant sur la cuvette d'Irissarry ou encore le fossé d'Ossès (VIERS, 1960). La Nive borde le massif sur sa face Sud-Ouest. Le massif est constitué d'une crête rocailleuse s'étendant de la Nive au niveau d'Ossès jusqu'à la commune d'Hélette. Les altitudes de la crête sont assez uniformes : on distingue 4 sommets à 866, 891, 871 et 814 m (VIERS, 1960). Le sol est constitué de roches d'âge primaire, d'où sa nature très acide et la présence abondante de fougère aigle et de bruyères. La proximité de l'océan Atlantique apporte de l'humidité et de la pluie toute l'année, ce qui favorise la pousse continue des formations ligneuses dans les landes (ajonc ou touya notamment).

En 1830, sur le flanc Nord, un gisement de feldspath et de kaolin fut découvert puis exploité à Louhossoa, et ce kaolin servait à la fabrication de porcelaine de Limoges (SAN SEBASTIAN, 2007). La carrière avait été fermée au moment de la Seconde Guerre Mondiale puis réouverte dans les années 1960 pour une période de 10-15 ans avant de fermer à nouveau.

Baigura fait partie des « **montagnes de la Nive** » (VIERS, 1960), qui sont définies comme des moyennes montagnes, situées entre les massifs d'Iraty ou des Aldudes, et les plateaux du Labourd. Elles sont tranchées par la rivière Nive et ses affluents. Les reliefs sont importants du fait de la faible altitude des villages de cette zone : par exemple, le bourg d'Ossès culmine à 101 m. De plus, leur orientation est particulière et permet de les distinguer des ensembles pyrénéens plus à l'Est : « Alors que les secteurs orientaux du Pays basque offrent surtout un relief organisé parallèlement à la chaîne des Pyrénées, ici, les éléments saillants s'ordonnent selon une trame perpendiculaire orientée principalement au NNE » (VIERS, 1960). Georges VIERS les distingue également des « montagnes de la Nivelle » plus à l'Ouest.

Contrairement à une majeure partie de la chaîne pyrénéenne qui présente un étagement classique en 3 parties, ici la zone intermédiaire est la plus importante et la zone d'estive est très réduite, ce qui pourrait presque être ramené à un découpage en 2 zones (GASCOUAT, 2017). En effet, le Baigura culminant à 897 m, les pelouses de hauts de versants se trouvent limitées. C'est le cas sur l'ensemble des « montagnes de la Nive », pour des raisons similaires d'altitudes faibles (exemple : massifs de Jara, Larla), ou encore de quelques massifs labourdins (exemple : le Mondarrain).



Légende :

- 1 : Fond de vallée (commune d'Ossès) avec bourg et sièges d'exploitations
- 2 : Zone intermédiaire (massif de Jara) avec landes et forêts en libre parcours
- 3 : Zone intermédiaire (Baigura) avec forêt de chênes tauzins et landes à ajoncs et fougères

Illustration 3 : La vallée d'Ossès et le massif du Jara vus du Baigura

L'analyse du découpage en PRA selon l'INSEE permet de constater que le Baigura était situé entre les PRA « Montagne basque » et « Côteaux du Pays Basque ».

Département	Région agricole	PRA	Nom PRA	Commune
64	140	64140	Montagne basque	Bidarray
64	139	64139	Côteaux du Pays Basque	Hélette
64	139	64139	Côteaux du Pays Basque	Irissarry
64	139	64139	Côteaux du Pays Basque	Louhossoa
64	139	64139	Côteaux du Pays Basque	Macaye
64	139	64139	Côteaux du Pays Basque	Mendionde
64	140	64140	Montagne basque	Ossès

Tableau 1 : Codes d'identification des communes du Baigura

Source : données INSEE, 2007

Au niveau du découpage administratif, les communes du Baigura appartiennent à 3 cantons différents :

- le canton Montagne basque pour les communes de Bidarray et Ossès
- le canton du Pays de Bidache, Amikuze et Ostibarre pour les communes de Hélette, Irissarry et Mendionde
- le canton Baïgura et Mondarrain pour les communes de Louhossoa et Macaye.

En revanche toutes ces communes font partie de la zone montagne au sens agricole du terme.

Ces différents découpages témoignent de la localisation particulière du massif, et de la difficulté à le classer avec d'autres espaces de morphologie semblable, du fait de la dualité entre ses 2 faces radicalement différents.

2) La montagne basque comme reflet de l'agriculture basque

a. Historique de développement de la montagne basque

Encore de mémoire d'homme, on se souvient des époques plus anciennes où l'agriculture était omniprésente, où chaque maison avait des bêtes, où tout le monde dans la famille travaillait sur la ferme, où les produits générés servaient à l'autoconsommation essentiellement. L'organisation était radicalement différente avec ce que l'on connaît actuellement.

Dans ce contexte, la montagne était arpentée par les paysans, qui amenaient des animaux pacager, coupaient du bois pour se chauffer, fauchaient la fougère à l'automne pour s'en servir de litière dans les étables l'hiver, cueillaient des champignons...

Il est essentiel de se remémorer la situation de la France au sortir de la Seconde Guerre Mondiale pour mieux comprendre les mutations qui ont suivi et la situation actuelle de la montagne basque. La croissance démographique connaît une hausse spectaculaire à cette période, la reconstruction économique du pays débute, basée sur une économie de plein emploi avec une croissance forte de la production industrielle. Les secteurs du bâtiment et des travaux publics sont aussi en pleine expansion. Les salaires augmentent pour ces métiers et par conséquent les niveaux de vie également. C'est dans ces conditions que l'exode rural commence : les campagnes se vident petit à petit car les gens vont chercher du travail en ville ainsi que des conditions de vie plus agréables, les agriculteurs sont eux aussi soumis à une concurrence forte dans un contexte de surproduction mondiale, ce qui les conduit, sous l'influence concomitante de la Politique Agricole Commune qui subventionne les productions, à une mécanisation et une modernisation rapide de leurs exploitations ou à un abandon des exploitations pour aller s'installer en ville.

Dans les zones rurales, et en particulier les zones de montagne, le décalage avec cette nouvelle vie impulsée par l'économie et tournée vers la ville est important. L'exode rural entraîne une rapide diminution des activités agricoles de ces zones et donc des activités pastorales.

Au Pays Basque en juillet 1964, une « Enquête montagne » est lancée, menée par des acteurs et paysans locaux dont le célèbre souletin Jean Pitrau. Elle s'étend au total sur 93 communes de 6 vallées (3 en Béarn et 3 en Pays Basque : Garazi, Baigorri, Soule). L'Enquête permet d'alerter le ministère sur l'urgence de la situation des montagnes en soulignant des points essentiels : *« l'enquête met en exergue l'isolement, l'enclavement dont souffre la population de montagne avec le constat accablant de l'absence de route, la faiblesse ou l'inexistence des transports publics et l'éloignement des centres commerciaux, sociaux ou culturels. Elle met le doigt sur le phénomène implacable de la dépopulation : [...] plus d'un habitant sur trois a quitté le pays. Au total plus de 300 personnes quittent leurs villages tous les ans...[...] Cause ou effet de la dépopulation : le célibat est un phénomène qui gagne en importance et porte en germe une accentuation de l'exode et une perte de vitalité du territoire. »* (ERROTABEHÈRE, 2011).

En explorant plus précisément les points techniques, les éléments suivants sont pointés :

- la petite taille des exploitations
- *« l'insuffisance des conseils techniques et de la recherche pour cette agriculture au profil particulier »* (ERROTABEHÈRE, 2011)
- le matériel agricole inadapté aux pentes

- les conditions de vie des agriculteurs souvent précaires. L'Enquête n'hésite pas employer le mot de « misère » : pas d'accès à l'exploitation souvent, « 27% n'ont pas l'eau, [...] 23% ont une énergie électrique insuffisante » (ERROTABEHÈRE, 2011).

Et de conclure : « *La montagne se meurt inexorablement.* »

Les enjeux de la montagne sont désormais connus des Pouvoirs Publics. La déprise agricole via la diminution des activités pastorales met en péril le maintien de paysages ouverts, et l'entretien de l'espace, augmentant l'embroussaillage, la dégradation des couverts végétaux et les risques de glissements de terrains et d'incendie.

C'est dans ce contexte de prise de conscience à l'échelle nationale des difficultés des zones de montagne que sont rédigés :

- La loi pastorale en 1972, relative à la mise en valeur pastorale dans les régions d'économie de montagne. Elle crée 3 nouveaux outils pour la gestion du pastoralisme : les groupements pastoraux (GP)², les associations foncières pastorales (AFP)³ et les conventions pluriannuelles de pâturage.
- Le décret donnant naissance à l'ISM (Indemnité Spéciale Montagne) en 1973, pour favoriser le maintien de l'élevage dans les zones à handicaps naturels. En 1975, l'ISM est intégrée à la PAC sous la dénomination d'Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN).

b. L'agriculture basque : une polyculture élevage caractéristique menée par la filière ovin lait

Le Pays Basque présente un climat océanique doux et humide caractérisé par une pluviométrie importante (1 200 à 2 000 mm/an) à peu près bien répartie sur toute l'année et des vents généralement assez faibles. La proximité de l'océan Atlantique tamponne partiellement les températures, qui sont douces même en hiver. Ce climat ainsi que les reliefs existants et la nature souvent imperméable et argileuse du sol expliquent la prédominance de la polyculture élevage au Pays Basque. Ainsi, comme l'exprimait George VIERS (1960) : « *leur territoire,*

² Un groupement pastoral est une association type loi 1901, agréé pour 9 ans après passage en Commission Départementale d'Orientation Agricole. Il permet aux éleveurs de s'associer pour gérer et utiliser collectivement une ou plusieurs estives (FEDERATION DES AFP GP DES PYRENEES ATLANTIQUES, 2017).

³ Un association foncière pastorale un regroupement de propriétaires (privés ou publics) de terrains d'un périmètre agro-pastoral dont le but est d'assurer la gestion et la valorisation de la zone concernée. La définition sera détaillée en II-3)a.

ingrat pour les céréales, mais abondant en pâturages, rend les Basques plus pasteurs qu'agriculteurs ». Une tradition ancienne d'élevage ovin laitier et bovin est présente.

L'agriculture basque était encore au milieu du siècle dernier une agriculture rurale d'autoconsommation, avec de petits troupeaux et une main d'œuvre familiale importante. La production de lait de brebis et fabrication de fromages étaient à cette image : fermières et très locales.

Dans les années 1950-1960, un modèle industriel s'est développé sous l'influence des fabriques de Roquefort : *« le lait de brebis produit à l'époque est vendu aux entreprises qui fabriquent sur place le fromage envoyé à l'affinage dans la zone de Roquefort »* (ERROTABEHÈRE, 2011). Grâce à ce débouché, la filière ovin lait a connu un développement très important au Pays Basque, avec passage d'une production fermière de faibles quantités à des volumes plus importants pour la transformation industrielle. En 1992, Georges VIERS écrivait dans « *Revue géographique du Pyrénées et du Sud-Ouest* » à propos de l'agriculture en montagne basque : *« les surfaces toujours en herbe sont prédominantes en liaison avec un élevage ovin laitier prospère (doublement du troupeau en 20 ans) »*.

L'arrivée de la machine à traire s'est faite progressivement à cette période, pour remplacer la traite manuelle plus chronophage. Dans les années 1970, la production en Pays Basque du Roquefort a fortement chuté et les collectes se sont arrêtées, laissant place à la fabrication du fromage de brebis basque local tel qu'on le connaît aujourd'hui. Depuis cela, de nombreux fermiers continuent de vendre leur lait à des laiteries locales qui le transforment de façon industrielle, et non plus en Roquefort. Le débouché de ces produits est national à international. Une partie non négligeable du lait de brebis produit est également transformé en produits de qualité supérieure (29% du volume total de lait en 2006). Ces fromages produits sur l'exploitation puis vendus en local, que ce soit en vente directe à la ferme, au sein de groupements de producteurs locaux, ou sur les marchés se vendent environ 30% plus cher que leurs homologues industriels (WELCH-DEVINE et al, 2011). Ils sont souvent assortis d'un signe de qualité. : l'AOC Ossau-Iraty existe depuis 1980, puis est devenue en 1996 une AOP. Le cahier des charges de l'Ossau-Iraty prévoit entre autres l'utilisation de races locales uniquement pour produire le lait (Manech tête rousse, Manech tête noire, Basco-béarnaise), l'interdiction d'Organismes Génétiquement Modifiés, et un territoire défini pour être éligible (Pays basque et Béarn). Les brebis sont maintenant traitées sur une plus longue période, de décembre à juillet-août environ. Les races locales ont été sélectionnées génétiquement pour favoriser la production laitière. Les brebis sont aussi nourries avec des rations beaucoup plus énergétiques pour suivre ces niveaux de production.

En parallèle de cette évolution de la filière ovine laitière, c'est toute l'agriculture basque qui s'est modernisée pour devenir plus productiviste.

La Surface Agricole Utile (SAU) du Pays Basque français est actuellement de 124200 hectares, ce qui représente 36 % de la SAU du département des Pyrénées-Atlantiques, et correspond à 40% de l'effectif départemental en exploitations (GUICHENEY et al, 2015).

Il y a également 47 000 hectares de pâturages collectifs en zone de montagne, valorisés en partie par de la transhumance et donc au pâturage par des troupeaux ovins, bovins, et équins. La production brute standard (PBS) de toutes les exploitations du Pays Basque représentait en 2010 36% de la PBS du département, avec près des ¾ permis par les productions ovines et bovines, et encore plus en zone de montagne. En élevage ovin laitier, les races prédominantes sont les races locales Manech tête rousse et Manech tête noire, mais on trouve également des brebis de race Lacaune. Plus anecdotiquement, des troupeaux de race Basco-béarnaise sont présents également. La race bovine dominante au Pays Basque est la Blonde d'Aquitaine.

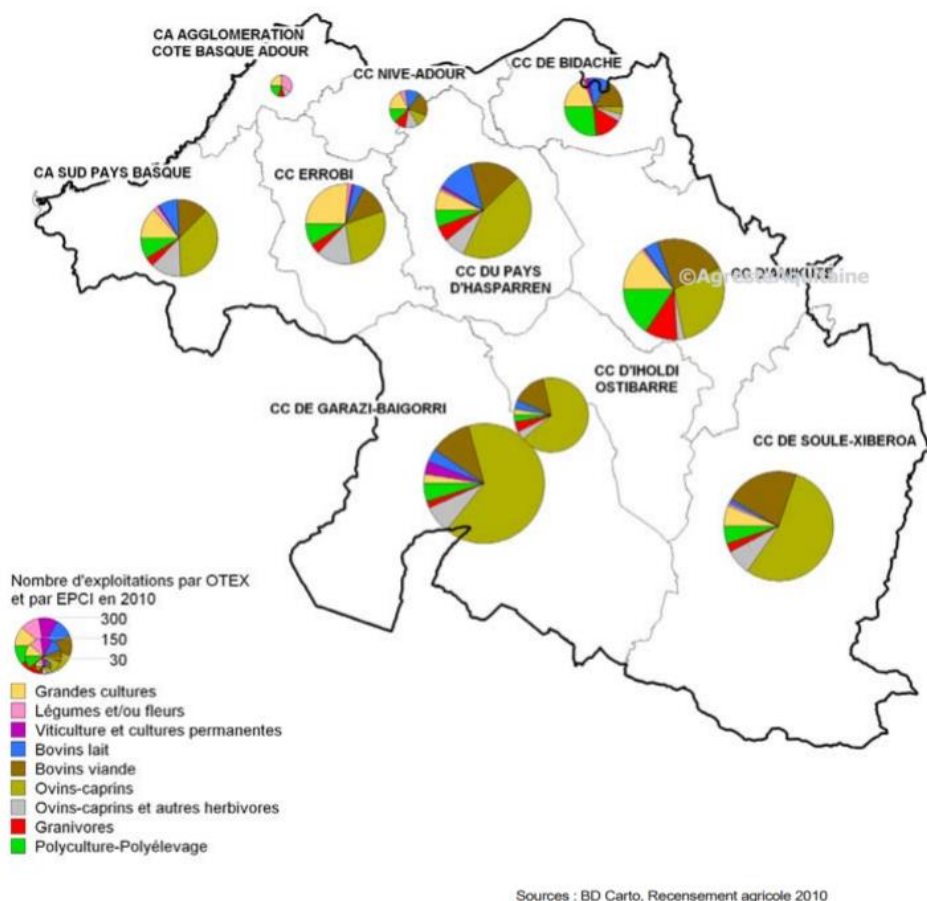


Figure 1 : Répartition de l'effectif des exploitations basques par OTEX et EPCI en 2010
 Source : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, 2017

On peut noter que la participation des élevages ovins lait et bovins viande est encore plus importante (jusqu'à 90% du PBS) pour les communautés de communes situées en zone de

montagne (GUICHENEY et al, 2015).

Pour les autres productions, il est à noter que :

- L'élevage avicole est présent partout à hauteur de 5 à 10% du PBS, sauf pour les communautés de communes d'Amikuze, Bidache et Nive-Adour où il est encore plus développé et contribue de 1/5^e à 1/3 de la PBS.
- L'élevage bovin lait est peu présent, sauf peut-être au niveau de la communauté de communes d'Hasparren où il contribue à environ 1/8^e du PBS.
- Le poids des grandes cultures est faible, sauf dans les vallées de l'Adour et de la Bidouze, territoires limitrophes avec le département des Landes au Nord, et avec le Nord du Béarn à l'Est.
- Une production viticole est présente au niveau de la communauté de communes de Garazi-Baigorri (vignoble d'Irouléguay) et contribue à 6% du PBS.

Le classement selon la dimension économique des exploitations montre que plus de 50% des exploitations sont de taille moyenne, 40% de petite taille et un peu moins de 10% comptent parmi les grandes exploitations (GUICHENEY et al, 2015). Les petites exploitations sont assimilables approximativement aux exploitations non-professionnelles : retraités, double actifs....

La moyenne d'âge des agriculteurs basques était de 49 ans en 2010 identique à la moyenne française. Cependant, il existe de fortes disparités entre l'Est (communautés des communes du Labourd) où l'âge moyen est autour de 52,8 ans et l'Ouest (Basse-Navarre et Soule) où il est plutôt de 47,4 ans.

En 2010, on recensait 67 structures de gestion d'estives au Pays Basque, pour 47000 hectares de pâturages collectifs de montagne. Toutes espèces confondues, c'est environ 22000 UGB, dont 2/3 d'ovins, qui y ont pâturé d'après les déclarations PAC de 2012. Presque tout le bétail provient des élevages basques, et seuls 130 éleveurs basques transhument hors Pays Basque (MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, 2017).

A l'image du fromage de brebis fermier, de nombreuses productions basques se tournent aujourd'hui vers la qualité, et sont reconnues par d'autres signes/labels. On peut citer ainsi l'AOP piment d'Espelette, l'AOP viande de porc Kintoa, l'AOC du vignoble d'Irouléguay, l'AOP Euskal Sagardoa (cidre basque), la charte fermière Idoki (qui favorise l'agriculture paysanne et les productions fermières avec un cahier des charges et un organisme certificateur externe).

Ces données sur l'agriculture basque sont essentielles pour comprendre la dynamique actuelle de la montagne.

c. Prépondérance de la PAC

La création de la Politique Agricole Commune (PAC) en 1958 a beaucoup influencé le paysage agricole basque et son évolution. Les primes allouées étant liées à la production, les agriculteurs se sont naturellement dirigés vers une intensification de leurs activités et une mécanisation importante et rapide de leurs exploitations. Dès 1976, une indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) voit le jour. Cette aide a pour but de soutenir les agriculteurs installés dans des zones où les conditions rendent le travail plus difficile : ceci concerne les zones de montagne et haute-montagne, ainsi que les zones défavorisées hors montagne. Elle a pour but de compenser la différence de coûts de production entre une exploitation en plaine et une exploitation de zone éligible, pour les mettre sur un pied d'égalité.

En 1992, une première réforme de la PAC est réalisée. Les niveaux des prix d'intervention sont abaissés. Un « prime à l'herbe » (PMSEE : prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs) est créée dans le but de favoriser la reconquête d'espaces pastoraux en voie d'abandon.

La réforme de 1999 voit l'intégration de nouveaux objectifs non-commerciaux relatifs à la qualité des produits, la préservation de l'environnement, la diversification des activités (tourisme)... Des aides au développement rural et à la conservation de l'environnement sont mises en place. Le niveau des prix d'intervention est encore abaissé, et compensé par une augmentation des aides directes uniformisées. Le découplage entre les aides et la production est encore accentué.

En 2003, la réforme de la PAC continue dans le sens de la réforme de 1999, favorisant une agriculture de qualité, respectueuse du bien-être animal mais aussi de l'environnement et du développement rural. Un nouveau système de paiement est mis en place : les DPU (droit à paiement unique) : il s'agit d'aides complètement découplées de la production. La notion de conditionnalité des aides apparaît également (respect de l'environnement, de la santé publique, du bien-être animal et des végétaux). En 2003, la PMSEE n'est pas reconduite, et remplacée par la PHAE (prime herbagère agro-environnementale), aide plus restrictive. Cette nouvelle PAC se veut promouvoir une agriculture multifonctionnelle qui produit non seulement des denrées alimentaires mais qui participe également à l'entretien du paysage rural.

D'après des données de la chambre d'agriculture Euskal Herriko Laborantxa Ganbara de 2006, les primes peuvent représenter jusqu'à 66% du revenu des exploitations agricoles au Pays

Basque (WELCH-DEVINE et al, 2011).

Depuis 2014, la PHAE a été supprimée et remplacée par une augmentation de l'ICHN. Cette aide varie ainsi de 35 à 450 € par hectare selon le type de zone défavorisée, le type d'exploitation et l'importance du handicap.

Actuellement, les aides principales de la PAC touchées par les agriculteurs au Pays Basque sont les suivantes (EHLGB, 2017) :

- Premier pilier de la PAC :
 - Aides couplées à la production, selon les ateliers présents :
 - Aide ovine
 - Aide bovins allaitants, ex PMTVA
 - Aide aux bovins laitiers
 - Aides découplées : ex droit à paiement unique (DPU) remplacé en 2015 par une aide en 3 parties
 - Droit au paiement de base (DPB)
 - Paiement vert
 - Paiement redistributif
- Second pilier de la PAC :
 - ICHN
 - MAEC, gérées par la Région :
 - Mesures systèmes : dont le cahier des charges concerne la totalité de l'exploitation ou presque. Au Pays Basque, seule la MAEC Systèmes Herbagers et Pastoraux est en vigueur.
 - Mesures localisées : concernent certaines parcelles seulement (anciennes MAET), et sont liées au dispositif Natura 2000. Les exploitants ne peuvent y prétendre que s'ils possèdent des parcelles dans un site Natura 2000 dont le document d'objectif est réalisé, ce qui est loin d'être le cas de tous les sites en montagne basque.
 - Mesures de protection des ressources génétiques : par exemple, la protection des races menacées de disparition (PRM). Par exemple, la race de poney Pottok⁴ fait partie de la liste nationale des races menacées de disparition et donne lieu à la PRM.
- Aides à l'installation de jeunes agriculteurs (premier et second pilier)

⁴ Race locale de poney vivant en semi-liberté en montagne

- Aide au pastoralisme (dont l'aide au gardiennage des troupeaux) : pour le maintien des activités pastorales et de milieux ouverts. Les bénéficiaires peuvent être des éleveurs individuels ou collectifs (gardant un troupeau composé de plusieurs troupeaux de propriétaires différents), des associations d'éleveurs à vocation pastorale, des AFP, des GP, des gestionnaires collectifs dont les collectivités locales, commissions syndicales, syndicats de commune et regroupements de communes.

Les agriculteurs sont soumis à la conditionnalité des aides. Les parcelles de montagne (possession ou location) s'ajoutent au calcul de la surface de l'exploitation, ce qui diminue donc le chargement lorsque des animaux transhument une partie de l'année sur ces parcelles. Cette réduction du chargement est utile pour les éleveurs car les exploitations sont souvent petites, et les primes sont octroyées si le chargement n'est pas trop important.

3) L'usage historique de la montagne basque en Basse Navarre

a. La propriété et l'usage de la terre

Le régime de la propriété de la terre au Pays Basque est ancestral et très particulier, il est essentiel de le comprendre pour appréhender les problématiques foncières en montagne basque. La notion de propriété de conception romaine au sens individualiste était inconnue des basques ; seul le régime de la propriété indivise existait. « *La terre basque appartenait à la collectivité des habitants qui s'y étaient établis depuis la plus haute antiquité* » (LAFOURCADE, 2011). Ainsi, les terres cultivées et les maisons associées étaient la propriété des familles alors que les terres incultes étaient la propriété -par indivis- de la collectivité des habitants, et donc affectées à leur jouissance et utilisation. Ces terres communes appartenaient soit à un village, soit à un groupement de paroisses. De ces groupements découlèrent la naissance de communautés comme les *Pais* ou *Vallées* pour gérer ces espaces communs, élaborer des accords (ou *Faceries*) pour leur utilisation, résoudre les conflits d'usage et assurer la défense des intérêts de la communauté (APECETCHE, 2018). La Basse-Navarre était ainsi composée de 7 pays et vallées : Mixe, Arberoue, Cize, Ostabaret, Ossès, Baïgorry, et trilogie Armendaritz-Iholdy-Irissarry (LAFOURCADE, 2011).

La place des terrains « communaux » était centrale dans l'organisation de l'usage de la montagne basque Bas-Navarraise. Ces communaux représentaient des surfaces très importantes, et étaient assortis de coutumes de libre jouissance et de libre parcours qui subsistent encore en partie de nos jours, témoins d'un mode de vie pastoral ancestral (APECETCHE, 2018). A noter qu'ils n'ont rien à voir avec une appartenance à la commune,

au sens habituel du terme « communal », mais qu'il s'agit bien de terres en « commun ». Les droits des habitants furent rédigés dans des Fors, et notamment le For de Basse-Navarre établi après 1644, dans lequel 43 articles sont consacrés aux terres communes.

Les habitants pouvaient faire pâturer le bétail sur ces terres communes, ce qui complétait les ressources des terres cultivées. Le libre parcours était de coutume sur les terres, **communes ou privées**, « *à condition qu'elles soient sans semences, sans fruits, et sans clôtures* » (LAFOURCADE, 2011). Les autres droits sur ces terres communes étaient variés : droit de glandage (ramasser les glands des chênes), ramasser le bois (pour usage personnel), ramasser fougères, ajoncs et bruyères pour la litière du bétail. Le non-respect de ces règles entraînait des amendes. La communauté des habitants pouvait concéder une portion de ces terres à un particulier qui la défrichait et la clôturait temporairement (pour 5 ans en Basse-Navarre) en échange d'une somme symbolique. A la fin de la période de concession, le loueur pouvait acheter la terre ou la communauté la reprenait (APECETCHE, 2018).

A partir du XVIII^e siècle, une tendance à l'individualisme agraire se développa en France sous l'influence des Physiocrates, mais n'atteint pas le Pays Basque : dans les 3 provinces, les Basques n'obéirent pas aux révolutionnaires et Louis Philippe I^{er} dû reconnaître par la loi du 18 juin 1837 cette situation particulière de non partage des communaux, et légaliser leur existence alors que la notion de « Pays » en tant qu'unité administrative avait été supprimée (LAFOURCADE, 2011) en 1789. 5 commissions syndicales⁵ furent officiellement reconnues et créées à ce moment, et existent toujours à l'heure actuelle : les commissions syndicales de Cize, d'Ostabaret, Pays de Mixe, et vallée de Baïgorry en Basse-Navarre et la commission syndicale de Soule pour la province souletine (GOYHENEIX, 2018). Les communaux furent définis par cette même loi comme des « *biens en général connus sous les divers noms de [...] landes, montagnes, pâturages, bois et toute autre dénomination quelconque, appartenant de leur nature à la généralité des habitants ou membres de Communes ou de Sections de Communes dans le territoire desquelles elles sont situées...* » (APECETCHE, 2018).

b. Un foncier complexe

En Basse-Navarre, 3 modèles d'organisation de la montagne issus de 3 découpages administratifs différents sont distinguables :

- Les biens cadastrés sur plusieurs communes au nom d'une seule communauté

⁵ Une commission syndicale est une personne morale de droit public, gestionnaire d'un territoire qui est la propriété indivise de plusieurs communes ou des habitants des communes.

d'habitants, par exemple la commission syndicale de Cize regroupant 20 communes, mais un bassin de vie ancestral. La commission syndicale gère les biens indivis répartis entre plusieurs communes.

- Les droits reconnus aux habitants d'un état sur des biens situés sur le territoire d'un autre état, par exemple les habitants de la vallée de Baïgorry disposant de droits en pays Quint situé pourtant en Espagne : possession et jouissance exclusive et perpétuelle des Baïgorriens sur le Pays Quint Septentrional ; simple fermage sur le Pays Quint Méridional (APECETCHE, 2018).
- Les biens cadastrés sur une commune au nom des habitants des hameaux ou sections de cette commune, par exemple les « communaux » des Sections de la commune d'Ossès. Ce cas très particulier vient du partage des terres communes, c'est-à-dire indivises, de la Vallée d'Ossès entre ses différents hameaux (au nombre de 6) en 1769, puis de la création des sections de commune par la loi municipale de 1789 (ORPUSTAN et al., 2002). Cette opération répondait aux incitations du pouvoir royal pour le partage des communaux en Pays Basque, et ne fut pas un cas général comme en témoignent la naissance des commissions syndicales dans le reste de la Basse-Navarre et en Soule. La section de commune a la personnalité juridique et est définie comme « *toute partie d'une commune possédant à titre permanent et exclusif des biens ou des droits distincts de ceux de la commune. Sont membres de la section de commune les habitants ayant leur domicile réel et fixe sur son territoire.* » selon l'article L. 2411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (LEGIFRANCE, 2017). Un sous-partage ultérieur par foyers au sein des hameaux est réalisé, mais seul un hameau (Exave) a fait reconnaître la pleine propriété au profit de ses habitants par acte notarié (juin 1771). En 1845, lors de l'établissement du cadastre, le conseil municipal d'Ossès voulut officialiser le partage des communaux entre les maisons des autres hameaux au préfet, mais aucune suite ne fut donnée à sa requête.

En 1861, dans un esprit tout autre, le conseil voulut s'approprier des communaux, et décida d'établir une taxe d'affermage au prorata de la superficie des terrains dont chaque foyer avait la jouissance ; qui persiste encore aujourd'hui sous le nom de taxe de pâturage. Les agriculteurs actuels qui paient cette taxe pensent souvent louer des surfaces de landes appartenant à la commune... En réalité, le statut juridique très particulier et méconnu des communaux, sur lesquels la commune n'a aucun pouvoir même si elle continue de bénéficier d'une taxe dont la légitimité est discutable, et sur lesquels les particuliers n'ont bien souvent pas de droits de propriété officiels, reste difficile à appréhender.

Au niveau du Baigura, la situation foncière est donc peu simple car le massif est composé de :

- Terrains communaux à proprement parler : propriété des communes
- Terrains privés : propriété de personnes, agriculteurs ou non agriculteurs
- Biens de section, encore appelés sections de commune, comme le cas de la commune d'Ossès qui détient la part de surface la plus importante sur le massif. Comme évoqué plus haut, l'ambiguïté du statut de ces biens sont souvent à tort appelés « communaux » et mélangés avec le patrimoine privé de la commune entraîne des situations conflictuelles et complexes de gestion et partage des usages : à qui revient l'usage de la terre aujourd'hui ? La commune gère ces biens et leur répartition aux agriculteurs mais aucun projet commun n'est entrepris en raison de ce statut foncier particulier.

<i>Commune concernée</i>	<i>Superficie approximative sur le Baigura</i>	<i>Nature de ces terrains</i>	<i>Modèle foncier principal</i>
Bidarray	1000 ha (maire) 1200 ha	Communaux : 160 ha Privés : ++ (850 ha)	Propriété privée
Hélette	350 ha	Communaux : 50-60 ha Privés : ++ (300 ha)	
Irissarry	330 ha	Communaux : 0,5 ha (réservoirs d'eau) Privés : 329,5 ha (99,9%)	
Louhossoa	180 ha	?	
Macaye	440 ha 600 ha maire	Communaux : 180 ha (30% selon maire) Privés : 250 ha environ	
Mendionde	130 ha	Communaux Privés : +++	
Ossès	1500 ha	Communaux : ½ ha Sectionaux : ++ Privés : ?	Sectionaux

Tableau 2 : Situation foncière des terrains du Baigura par commune
Source : mairies, 2017

c. L'usage agricole en question

Depuis environ une quarantaine d'années, les activités de loisirs d'extérieur ont explosé dans les Pyrénées, et de la même façon, au Pays Basque français (WELCH-DEVINE et al, 2011). L'attrait touristique de la région, la proximité « mer/montagne » et la culture riche attirent les foules. Certaines montagnes comme le massif de la Rhune (province du Labourd) ont connu une augmentation très importante de leurs activités touristiques, par le biais du train à crémaillère de la Rhune qui amène les visiteurs au sommet. « *L'une des grandes sources de richesse de Xareta est le tourisme* » (SAN SEBASTIAN, 2007). Le parallèle avec cette augmentation importante des activités de loisirs est la baisse drastique des activités agricoles en montagne basque. Ces évolutions dépendent bien entendu des lieux considérés, mais l'on peut affirmer de manière assez uniforme que le pastoralisme connaît des difficultés pour

survivre.

Sur le Baigura, si les activités de loisirs ne manquent pas, la déprise agricole est – elle - saisissante. Les exploitants d'un certain âge parlent d'une montagne autrefois « *blanche de brebis* », alors qu'aujourd'hui il faut marcher et chercher pour trouver les troupeaux. La moitié des troupeaux ovins auraient disparu environ en 10 ans. On ne voit plus aucune vache depuis quelques années. A l'inverse, les populations de pottok ont augmenté. Mais la charge animale totale a globalement diminué. Les conséquences de cette sous-densité animale sont l'embroussaillage et le salissement du massif : les fougères se développent plus en altitude et gagnent les pelouses de hauts de versants, les ajoncs deviennent plus épais et touffus, gênant aussi la circulation du bétail restant. Certains coins des zones intermédiaires sont à présent impénétrables car envahis de bosquets denses d'ajoncs de plusieurs mètres de hauts. Les bergeries et bordes en pierres sont aujourd'hui rares à tenir encore debout, car faute d'utilité pour les activités pastorales, elles ne sont plus entretenues et tombent en ruine.

Cette évolution de la montagne basque s'est opérée progressivement depuis le milieu du XXème siècle. La nostalgie des époques passées est omniprésente à l'évocation de la vie de la montagne basque. La montée du multi-usage et le développement des activités touristiques et de loisirs ont marqué profondément les basques. Comme en témoignait bien George VIERS en 1992 : « *Deux tendances s'affrontent dans l'opinion publique quant à l'évolution souhaitable de l'espace rural basque. L'un et l'autre inclinent vers le conservatisme, mais pour des raisons opposées. Ceux qui défendent la cause du tourisme regrettent « le bon vieux temps » et ses images surannées, propres à attirer et émouvoir les visiteurs. Ceux qui abhorrent le tourisme et ses manifestations lui reprochent de défaire « l'âme » du pays ; certains d'entre eux, les plus bruyants, voudraient même voir se figer l'espace rural dans les structures du début de ce siècle [...]. Les agriculteurs, cependant, ont fait leur choix : pour rester, pour « vivre au pays », il fallait changer et se donner les moyens de réaliser ce vœu en atteignant à un niveau de vie décent. ».*

Dans ce contexte global, quels sont les usages des espaces agricoles de la montagne basque actuelle et plus particulièrement au niveau des petits massifs « de la zone de Piémont », et comment cohabitent les usagers ? Pour répondre à cette question, l'exemple du massif Baigura sera ici détaillé.

II- La montagne basque et ses utilisations actuelles

1) Tableau des activités au Baigura aujourd'hui

a. Les espaces agricoles du Baigura

Les espaces agricoles du Baigura comportent (par altitude et étagement croissant) :

- Des **prairies** clôturées à flanc de montagne, proches des sièges d'exploitation et des villages, souvent entourées de fourrés de bas de versant



Illustration 4 : Prairies à flanc de montagne et fourrés

- Des **fougeraies**
 - o à flanc de montagne, plus ou moins facile d'accès, encore fauchées pour certaines par les exploitants



Illustration 5 : Deux exemples de fougeraies exploitées au tracteur



Illustration 6 : Fougeraie non exploitée gagnée par la forêt

- sur les crêtes sommitales, sur pelouse agrostis sétacée



Illustration 7 : Fougeraie sur pelouse de haut de versant

- **Des forêts :**

- de chênes tauzins et de châtaigniers essentiellement



Illustration 8 : Forêt de châtaigniers

- de hêtre (sur le flanc de la commune d'Hélette)
- Des **landes** : faible valeur herbagère, nettoyées en partie par les pottok et en partie par l'écobuage
 - à ajoncs (touya) et fougère
 - à ajoncs et bruyère
 - à ajoncs
 - à fougère et bruyère



Illustration 9 : Lande épaisse à touya et fougère

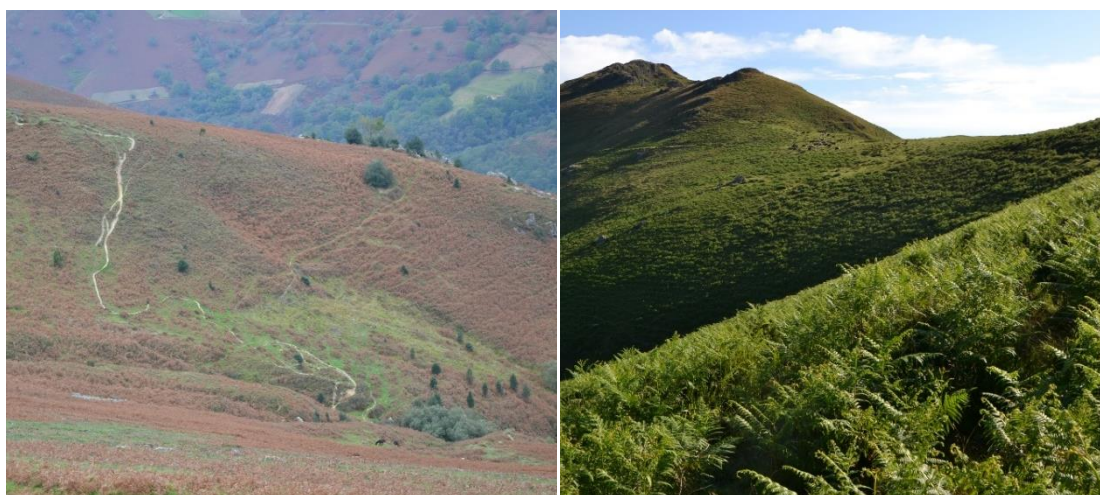
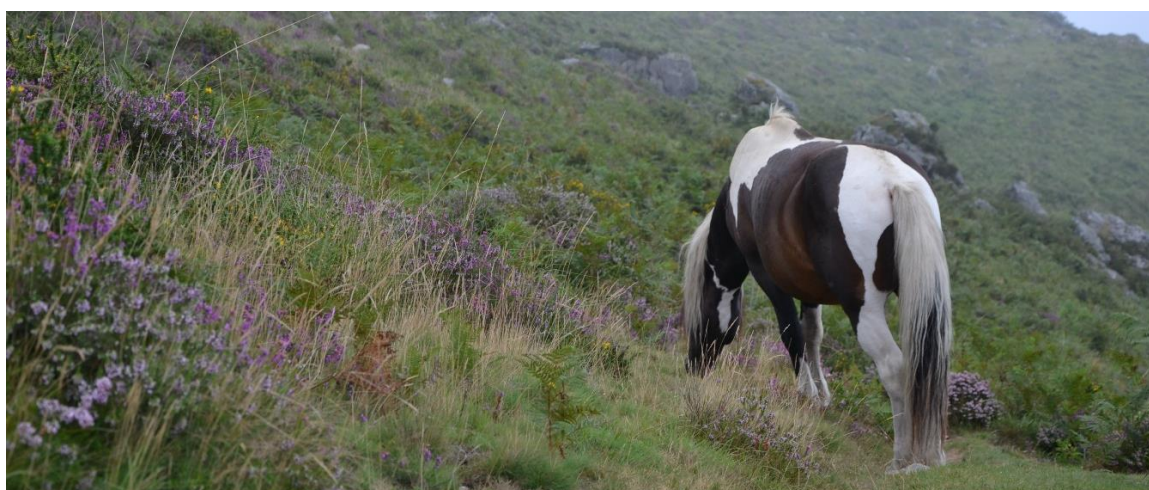


Illustration 10 : Trois exemples de landes à fougère et bruyère

- Des **pelouses** :

- de haut de versant : formations de meilleure valeur herbagère, valorisables par les troupeaux de brebis et de pottok



Illustration 11 : Pelouse de haut de versant

- de haut de versant gagnées par la lande (ajonc, fougère), témoins de l'embroussaillage et du salissement du massif

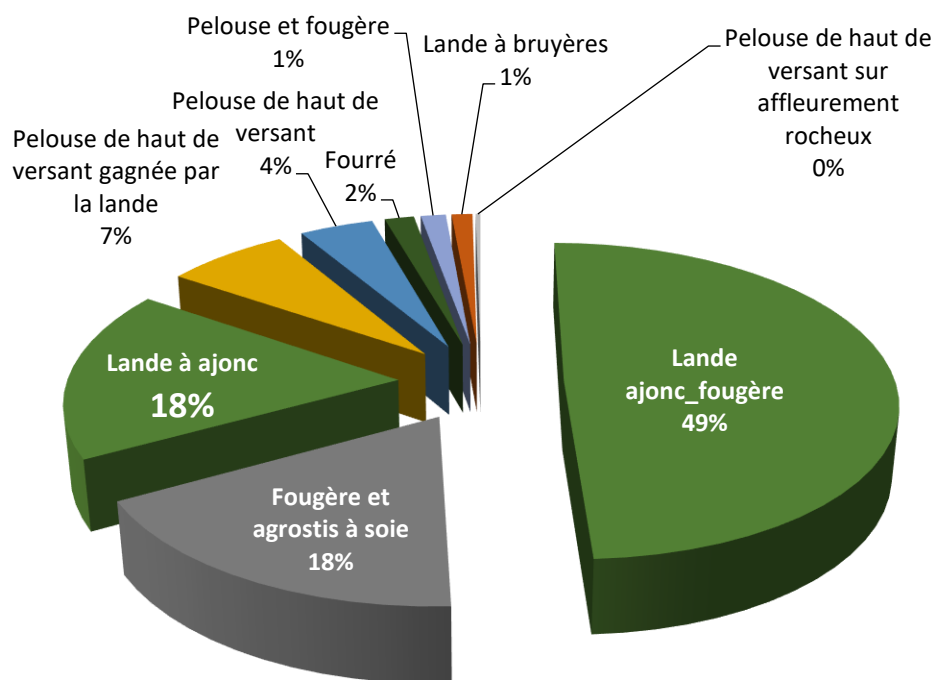


Illustration 12 : Deux exemples de pelouses de haut de versant gagnées par la fougère

b. Ressources herbagères et effectifs pastoraux

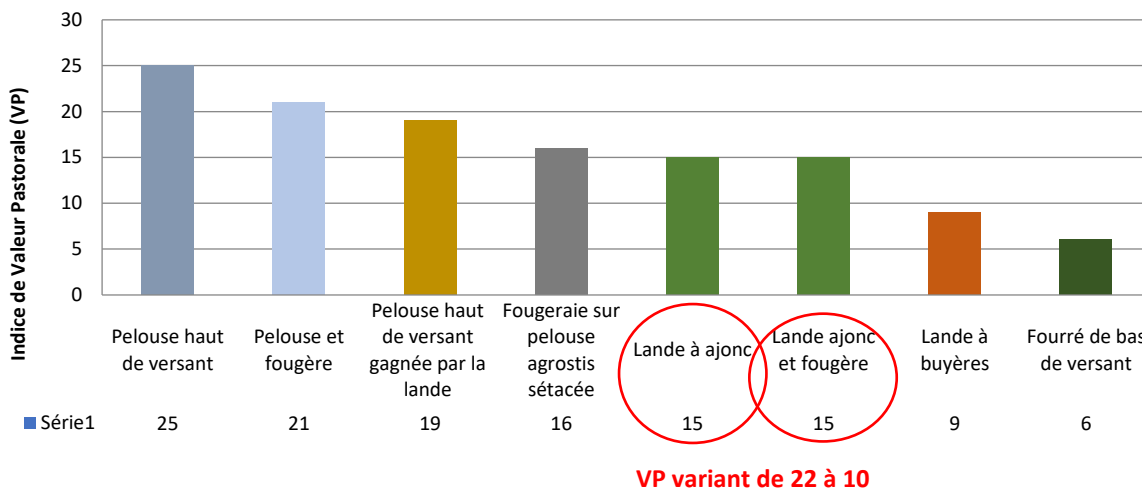
En 2013, un diagnostic pastoral du Massif du Baïgura a été réalisé par la cellule pastorale des Pyrénées Atlantiques à la demande de l'AFP du Baïgura-Macaye pour le compte de l'ensemble des gestionnaires du Baïgura. La cellule pastorale, coordonnée par la chambre d'Agriculture, assure des missions d'animation pastorale telles que la création et l'accompagnement des AFP et GP dans leurs démarches, l'animation des commissions locales d'écobuage, la réalisation de diagnostics pastoraux sur certains massifs (CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRENEES-ATLANTIQUES, 2017).

Le **potentiel fourrager du Baigura a été estimé à 663 UFL/ha**, ce qui est faible par rapport à d'autres montagnes basques. En effet, les formations de bonne valeur fourragère (pelouses de haut de versant) représentent seulement 4% des formations végétales du Baigura. En revanche les landes (ajoncs et fougères) représentent 86% des formations végétales, et elles ont un potentiel fourrager très faible.



Graphique 2 : Répartition des différentes formations végétales du Baigura

Source : Cellule pastorale des Pyrénées-Atlantiques, 2013

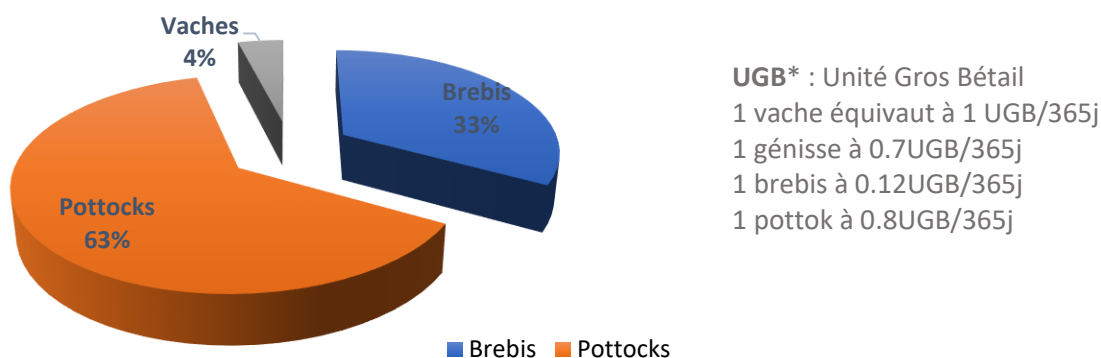


Graphique 3 : Indice de Valeur Pastorale par type de formation végétale sur le Baigura
Source : Cellule pastorale des Pyrénées-Atlantiques, 2013

Le diagnostic pastoral visait aussi à estimer les **effectifs de brebis et chevaux**, principales espèces transhumantes du massif. Le comptage a estimé un effectif de :

- 2050 brebis :
 - Adultes de race laitière (Manech tête rousse et tête noire), présentes maximum 3-4 mois sur le massif entre le tarissement et l'agnelage
 - Agnelles de race laitière présentes de la mise à l'herbe (avril) jusqu'à septembre
 - Brebis et agnelles de races à viande rustique (Sasi ardi), présentes plus longtemps sur le massif, parfois même l'hiver
- 600 équidés : poneys de race Pottok présents sur le massif entre 9 et 12 mois par an
- 25 vaches (1 seul troupeau)

La répartition de l'utilisation animale a été estimée comme suit :



Graphique 4 : Répartition de l'utilisation animale en pourcentage du total des UGB
Source : Cellule pastorale des Pyrénées-Atlantiques, 2013

Le taux d'utilisation de la ressource fourragère a été estimé en 2013 à 70% : le chargement actuel est de 605 UGB alors que le potentiel est de 840 UGB. Il y a donc une **sous-densité animale globale** au Baigura. Donc, même si les pottoks dominent dans la répartition de l'utilisation des ressources, il reste encore du potentiel pour accueillir d'autres bêtes. Les troupeaux sont répartis de façon disparate sur le massif. Les brebis restent sur les pelouses sommitales tandis que les pottok changent plus facilement de lieu de pacage en fonction de la saison : pelouses sommitales l'été, landes à ajoncs et forêts l'hiver.

La situation de cette évolution des effectifs animaux (diminution des brebis, augmentation des pottok) est le résultat de plusieurs facteurs :

- Les demandes de **l'agriculture productiviste** au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, assez incompatibles avec le pastoralisme (WELCH-DEVINE et al, 2011), ayant entraîné une évolution du système de production en brebis laitière. La conjoncture actuelle pousse les éleveurs à traire les brebis sur une période la plus longue possible : les dates officielles de collecte du lait de brebis sont décalées par rapport à autrefois (de novembre à fin juillet). Les exploitants gardent donc les brebis à la ferme pour pouvoir effectuer la traite quotidienne, et livrer le lait pendant la plus longue période possible, ou fabriquer leur fromage sur l'exploitation. De plus, comme relèvent certains, « *si on n'utilise pas la montagne à son meilleur moment, y'a-t-il un intérêt à l'utiliser après ?* ». Ainsi, passé début août, la quantité d'herbe sur les flancs du Baigura tend à diminuer rapidement. En parallèle, la sélection génétique des brebis sur des aptitudes laitières s'est faite au détriment de la rusticité, et la faible qualité fourragère du massif est très insuffisante pour suivre les niveaux de production actuels.
- Des **crises sanitaires** locales ayant généré des interdictions de transhumer : en 1975, 1990 puis plus récemment 2008, l'agalaxie contagieuse a conduit à une interdiction de transhumer pour les troupeaux de la commune d'Hélette. Les éleveurs qui envoyaient encore des troupeaux au Baigura ont donc dû arrêter leur pratique et la plupart n'ont jamais repris suite à la re-autorisation, les brebis ayant « *perdu l'habitude* » de la montagne.
- Des arrêts de transhumance à cause de **départs à la retraite** et cessations d'activités ou non utilisation de la montagne par les jeunes repreneurs face à l'aspect chronophage des opérations.
- La mise en place d'**aides** pour l'élevage en montagne de poneys de race **pottok** dans les années 2000, sous forme de contrats d'agriculture durable (CAD) de 5 ans, qui ont incité de nombreux exploitants à commencer à élever des pottok.

c. Le multi-usage

L'augmentation des activités de loisirs et de tourisme sur le massif est indéniable. Cependant, une différence notable d'équipements en la matière et donc de fréquentations existe entre les deux versants principaux (Sud / Nord).

Une **base de loisirs** existe sur le côté Nord-Est du Baigura, sur la commune de Mendionde, depuis 2001. Des activités variées de loisirs sont proposées toute l'année : parapente (en effet ce versant du massif constitue un excellent site aérologique), vélo, « petit train » tracté par un tracteur pour atteindre le sommet, randonnées pédestres avec sentier découverte, descentes en trottinette... Actuellement ce sont environ 30000 personnes qui y passent chaque année.

Une route bétonnée permet d'aller de la base de loisirs (et de la route départementale entre Hélette et Macaye) au sommet du Baigura, où se trouvent plusieurs antennes téléphoniques et radios. L'accès à cette route est contrôlé par un portail électronique, seules les personnes ayant le badge d'accès peuvent y monter (base de loisirs avec le train et les activités de loisirs type parapente, chasseurs, éleveurs ayant des animaux sur le Baigura, propriétaires d'antennes du sommet...). Ce versant est très touristique et fréquenté, surtout l'été.

Sur le flanc Sud, les activités de loisirs, bien que présentes, sont beaucoup moins structurées. On trouve des sentiers de randonnée balisés et des activités de randonnée équestre. Ce flanc est moins fréquenté, car de relief plus abrupt et sans route pour accéder aux parties hautes. Des pistes de cailloux grossiers permettent aux agriculteurs de monter en tracteur ou quatre-quatre jusqu'à un certain point (environ 350 m d'altitude) mais pas au-dessus.

D'autres usagers de la montagne s'y côtoient : les **chasseurs** arpentent régulièrement le massif et entretiennent donc en partie les pistes principales. Les associations de **protection de la nature** s'intéressent aussi au massif, notamment pour ses populations de vautours fauves, et de gypaète.

2) Enquête auprès des utilisateurs du Baigura : le point de vue agricole

a. Matériel et méthodes

Pour tenter de comprendre mieux la place de la montagne dans l'activité agricole basque actuelle, et ses usages, nous appuierons notre travail sur l'exemple du massif du Baigura. Le travail suivant consiste en une enquête auprès d'exploitants agricoles et/ou de personnes en lien

avec Baigura, résidant sur les 7 communes.

Les données ont été récoltées au cours d'entretiens en face à face d'une à trois heures, réalisés en langue française, enregistrés avec un dictaphone numérique avec l'accord préalable des participants. Les entretiens sont de type semi-directifs, par volonté de ne pas influencer les réponses des participants et ainsi les restreindre. Tous les entretiens ont été réalisés suivant la même technique. Un unique document servant de guide lors de l'entretien et de support lors du dépouillement a été réalisé au préalable pour orienter les thèmes de la discussion vers certains points importants et pour n'en omettre aucun. Les discussions lors des entretiens s'écartaient souvent de la trame du questionnaire, mais il était simple d'y revenir. Le document est consultable en **Annexe 1**.

Les participants ont été recrutés sur la base de la recherche de la diversité de leurs situations par rapport à la montagne Baigura : ce sont des exploitants agricoles des communes concernées (n=10), des élus de ces mêmes communes (n=2), des personnes impliquées dans la gestion de leur montagne (n=4). Certains rentrent dans plusieurs catégories à la fois, et sont donc comptabilisés plusieurs fois.

Parmi les exploitants agricoles qui représentent l'effectif interrogé le plus important, la diversité des profils, des situations et des rapports au Baigura est recherchée : ce sont des utilisateurs de la montagne encore aujourd'hui ou par le passé, des propriétaires de terres ou des locataires de communaux, ...

L'échantillon de personnes interrogées a été choisi de façon à couvrir les 7 communes limitrophes du massif, des types de production agricoles différentes, et un usage actuel de la montagne ou pas. Néanmoins, le choix de ces personnes reste assez restreint en relation avec leur nombre total.

Les bandes audio des entretiens ont été traitées dans un second temps. Le dépouillement a été effectué par grandes idées, toujours sur le même document (Grille d'entretien et de dépouillement en Annexe 1), avec choix de détailler certains passages.

Pour traiter les réponses, une anonymisation partielle a été réalisée tout en conservant le rôle principal de la personne interrogée avec un code lettre comme suit. Nous détaillerons dans un premier temps les participants exploitants agricoles :

Activité agricole sur le massif :	Aucune	Transhumance autre massif	Pastoralisme		Fouage fougère	Ecobuage	Autre
			Pottok	Ovin			
Agriculteurs à titre principal : 5 3 gestionnaires*	A E	A		B* C* D*	B* C* D*	B* C* D*	
Double-actifs : 2 0 gestionnaire			G H	G		G	
Retraités : 3 0 gestionnaire			Z	Z	X Y Z		Y Z

*gestionnaires : impliqués dans la gestion de la montagne (mairie, AFP...)

Chaque lettre représente un interrogé différent.

Tableau 3 : Participants agricoles au questionnaire de l'enquête

b. Avantages et difficultés

Les exploitants agricoles interrogés sont de profils très différents : on retrouve des jeunes agriculteurs, des retraités, des double-actifs. Ils n'ont pas tous de repreneurs pour leur exploitation. Ce sont tous des éleveurs, la zone Pays Basque intérieur étant très tournée vers la polyculture élevage. Certains utilisent encore la montagne dans leur pratique agricole (exploitation de bois, de fougère, envoi de brebis ou de pottok en montagne) alors que d'autres ne l'utilisent pas ou plus.

Il se dégage tout de suite une **vraie passion** pour la montagne pour les utilisateurs actuels ou passés, et en particulier pour le massif du Baigura : tous ont connu la montagne dans leur enfance, et ont participé à l'envoi de bêtes pour pacager pendant certains mois de l'année. Ils évoquent d'emblée une habitude presque culturelle à utiliser la montagne, et un souci de maintien de traditions agricoles qu'ils ont connues. Pour les retraités comme les quinquagénaires, cette évocation ne se fait pas sans nostalgie : tous regrettent le « **changement d'époque** » et donc la perte de coutumes et traditions liées à l'utilisation plus active du Baigura dans la ferme autrefois.

Parmi les avantages à l'utilisation de la montagne dans leur pratique agricole, les éléments suivants sont cités par plus de la majorité des interrogés :

- Le **déchargement des terres** de la ferme lorsque les brebis/autres animaux sont en montagne, ce qui permet la réalisation des foins, regains... Cela permet également de limiter le surpâturage (évoqué par 1 éleveur sur 10). Un éleveur (âgé de 70 ans) explique

aussi que la période où les brebis étaient en montagne rimait autrefois avec les « *vacances* » car cela signifiait fin de la traite donc allègement du travail à la ferme.

- Les animaux seraient en **meilleur état et santé** grâce à la montagne : les éleveurs disent que la brebis « *se nettoie* », est « *plus propre* », ou encore « plus saine » en montagne, grâce à la liberté de parcours et à l'environnement. Pour les éleveurs de pottok, les mêmes arguments sont évoqués. Par ailleurs, d'autres éleveurs ajoutent que les bêtes sont plus résistantes grâce au milieu montagne : ce milieu, plus difficile en termes de ressources, d'accès à ces ressources et de pression parasitaire, contribuerait à la rusticité du bétail, et surtout à l'entretien de cette rusticité. Les animaux habitués à vivre en montagne « *profitent* » c'est à-dire reprennent de l'état beaucoup plus vite ensuite de retour à la ferme avec une alimentation classique.
- Le dernier avantage évoqué unanimement par les éleveurs pratiquant encore une activité de transhumance sur le massif est l'existence de **primes** liées à cette activité. Il est à noter que sur nos 10 éleveurs interrogés, cela représente seulement 3 éleveurs. Les montants de primes touchés vont de 10 000 à 20 000 euros environ.

Des arguments supplémentaires ont aussi été évoqués, mais par certains éleveurs seulement : la richesse que représente la **fougère** grand aigle sur le massif, avec la possibilité de la ramasser, et de l'utiliser comme litière et d'être ainsi indépendant de l'achat de paille. Cet argument est plutôt évoqué par les éleveurs les plus âgés, à la retraite. Lorsque le sujet de la fougère est amené auprès des éleveurs qui ne l'utilisent pas ou plus, la question de la difficulté du travail de collecte est soulevée d'emblée : sur les plus belles fougères, le tracteur peut être passé (fauche, andains, et round-baller), alors que sur la majorité seule la motofaucheuse peut être utilisée à cause de l'escarpement. Autrefois, c'était même un travail qui était réalisé à la faux. Si tous les éleveurs s'accordent sur la rudesse de ce travail, et sa dimension chronophage, la finalité de la chose semble être appréhendée de manière totalement différente entre anciens et plus jeunes : la notion du temps a beaucoup changé avec la mécanisation des exploitations. Avec elle est arrivée la nécessité d'efficacité et de rentabilité. Là où les anciens voient un potentiel de litière de proximité, de qualité (le pouvoir absorbant serait « meilleur que la paille »), qui permet d'éviter le coût lié à l'achat et le transport de paille venant la plupart du temps d'Espagne, les nouvelles générations voient un travail très dur et demandeur de temps, ce qui ne colle pas avec le rythme actuel des exploitations, menant souvent plusieurs ateliers de front, voire parfois d'ateliers de transformations et de vente, nécessitant beaucoup de temps. L'achat de paille, même si il représente un coût externe supplémentaire, est alors plus aisé que la collecte de litière. De plus la paille peut être commandée en plusieurs livraisons au cours de l'hiver ce qui évite le problème du stockage de grands volumes. Il y a ici comme un conflit de

générations, ou du moins un conflit de systèmes de production.

Par ailleurs, aux dires de certains éleveurs, la fougère semble gagner en surface dans la montagne, au détriment de certaines pelouses de hauts de versants. Plus elle devient importante moins les ressources herbagères pour les animaux sont abondantes... Les landes à fougères sont difficiles à valoriser par les troupeaux.

Parmi les difficultés à l'utilisation de la montagne dans leur pratique agricole, le seul élément cité par tous les interrogés est l'**insuffisante valeur herbagère du massif**. Contrairement aux avantages, les autres réponses sont beaucoup plus partagées entre les interrogés.

Ce faible potentiel alimentaire est évoqué conjointement avec un autre élément important : l'**incompatibilité des systèmes de production actuels** avec le système montagne. Eleveurs de brebis transhumants ou anciens transhumants sur le massif ont tous dû réduire ou arrêter leur utilisation de cette montagne face aux mutations du système de production : les dates de collecte du lait de brebis par les laiteries s'étend désormais de novembre à fin juillet, les quantités de lait permises avec la sélection génétique sur les brebis sont bien supérieures à autrefois, et pour rester compétitifs et faire tourner l'exploitation les éleveurs ont peu d'autres choix que de produire des volumes conséquents pendant toute la durée de la traite ; ce qui est sûrement « *impossible* » avec la montagne Baigura.

Les autres difficultés évoquées sont les suivantes :

- Pour les exploitants côté Sud-Est (commune de Ossès), un **manque d'aménagements global** pour le travail avec les animaux est relevé. Certains relativisent : « *le fait que ce côté de Baigura soit resté sauvage n'est ni un point positif ni un point négatif...* ». On remarquera que les deux éleveurs à avoir évoqué ce point de vue sont sur la commune d'Ossès, et n'ont plus d'animaux sur le Baigura.
- La **question de l'eau** semble assez préoccupante pour les éleveurs de la commune d'Ossès qui ont tous relevé ce point. Il semble y avoir un manque de points d'abreuvement, donc un accès à l'eau qui ne soit pas garanti au bétail surtout pendant la saison la plus sèche. En effet, en été les sources peuvent se tarir ou ne laissent suinter qu'un tout petit filet d'eau, insuffisant pour permettre à une brebis ou un pottok de s'abreuver correctement. L'acte de la buvée prend alors beaucoup de temps, et bien souvent les animaux sont interrompus par leurs congénères et ne boivent au final pas assez. Comme en témoigne un éleveur, « *il est impossible de maintenir une activité pastorale de nos jours dans ces conditions* ». Ce point n'a pas été relevé par les éleveurs des autres communes, et lorsqu'on leur pose la question, ils répondent que l'eau pouvait être un problème autrefois mais que cela a été résolu par l'aménagements d'abreuvoirs,

captages de sources, constitution de réserves d'eau.

- Dans le même registre que l'eau, la question des **accès** à la montagne est soulevée par de nombreux éleveurs. De façon générale cette fois-ci, ils évoquent l'embroussaillage des pistes et chemins d'accès par conséquence de la baisse de vie pastorale et de la sous-densité de bétail transhumant.
- La moitié des éleveurs (de profils très variés) a évoqué la difficulté de la surveillance en montagne, l'aspect chronophage de toutes les opérations de manipulation du bétail et la nécessaire main d'œuvre pour procéder à de telles opérations. Le **manque de praticité** du système montagne est donc un point faible pour ces éleveurs, mais on peut noter que cela ne dépend pas ici de la montagne elle-même. En revanche, la proximité du Baigura avec leurs exploitations ne semble pas être un avantage de poids pouvant faciliter son utilisation.
- Les éleveurs bénéficiant d'une expérience de transhumance sur un autre massif s'accordent tous à dire que le Baigura présente une **charge parasitaire** supérieure aux environs : tiques, mouches plates, taons, mouches ... L'été, le parasitisme peut devenir un vrai problème en terme d'harcèlement du bétail, ce qui rend nécessaire de rassembler et traiter les animaux une fois toutes les quatre semaines au moins en période sèche. Les tiques omniprésentes du printemps à la fin de l'automne peuvent causer des anémies par spoliation sanguine et peuvent transmettre des maladies graves au bétail (piroplasmose, ehrlichiose...). Les conséquences indirectes du parasitisme peuvent être des avortements, des pertes d'état, voire de la mortalité.

c. Les conflits d'usage

Les conflits d'usage évoqués par les agriculteurs sont divers, la plupart concernent une interaction avec d'autres acteurs non agricoles.

- Problèmes liés au multi-usage : on trouve ainsi en conflit le plus évoqué la **cohabitation avec les populations de loisirs** et de tourisme :
 - o La présence de randonneurs et de leurs chiens sur le massif est ressortie dans plusieurs entretiens (tous les éleveurs ayant encore un troupeau de brebis sur le massif l'ont évoqué). En effet, malgré les panneaux mentionnant clairement de tenir les chiens en laisse, la plupart des randonneurs les laissent se promener librement. Ceci peut conduire à des pertes directes (panique de troupeaux et mort par chute dans un ravin par exemple) ou indirectes dont ne se rend pas compte l'usager « touriste » ou loisirs (stress, avortements, blessures). Une partie de ces

randonneurs sont des locaux, voire des exploitants agricoles eux-mêmes (non utilisateurs de la montagne), et il n'est pas anecdotique qu'un chien d'un village voisin qui a connu la montagne avec son maître lors d'une promenade s'en retourne de nuit de son propre chef sur le massif pour « *s'amuser* » avec des brebis, ce qui entraîne avortements et séparation des troupeaux, voire attaques, blessures et morts d'animaux. Néanmoins, il est difficile de mesurer l'ampleur d'un tel problème car il y a une valeur émotionnelle importante pour les agriculteurs confrontés ce qui peut l'amplifier.

- La présence des randonneurs seuls ne semble pas poser tant de problèmes : certains utilisateurs ont répondu que les randonneurs n'étaient de leur point de vue pas une gêne mais plutôt respectueux de l'environnement, plus parfois que d'autres utilisateurs agricoles. Il est à noter que ce point est relevé également par les interrogés agriculteurs et gestionnaires à la fois.
 - Les nuisances causées par les quads et motos ont été évoquées par 4 éleveurs : pollution sonore dérangeant les troupeaux, détérioration des chemins et des terrains, ravinement...
 - Un éleveur emploie le terme « d'envahissement » par les populations de loisirs, toutes sortes confondues : randonneurs, quads, motos ... Il évoque une montagne qui lui appartient mais dont l'usage ne lui est pas/plus exclusif et son incompréhension face à cela est palpable. La notion d'usage partagé est délicate ici, car elle est le fruit d'une situation forcée, subie.
 - Deux éleveurs ont évoqué aussi la Crainte de la critique de la part des populations de loisirs de passage dans le massif : critiques des pratiques agricoles, plaintes par rapport au bien-être animal, éthique... sans pour autant se reprocher quoi que ce soit dans leur gestion de troupeau, mais par crainte que cet utilisateur nouveau de la montagne ne comprenne pas sa façon de travailler et la critique.
- **Conflits entre utilisateurs agricoles** : les conflits d'usage entre agriculteurs sont également présents, même s'ils ne sont pas rapportés par tous :
- Des conflits par rapport aux ressources en eau ont été rapportés par un éleveur : un autre lui aurait reproché le fait que ses animaux boivent sur une source proche de sa ferme.
 - On peut noter aussi l'existence de conflits entre les troupeaux et les types d'élevage actuels au Baigura : le pottok est une race locale basque de petits chevaux qui est en train de connaître un regain d'intérêt de la part d'éleveurs

passionnés, qui sont soit des agriculteurs ayant d'autres ateliers, soit des doubles actifs (et dans ce cas l'élevage de pottok peut être l'unique activité agricole restante sur l'exploitation). Mais, à l'inverse, d'autres voient d'un mauvais œil cet animal qui peuple le massif, qui prendrait presque la place des brebis...

- La question du maintien des animaux sur le massif et de ses limites revient aussi dans les entretiens : des problèmes d'animaux descendant du Baigura et se retrouvant sur les routes départementales l'entourant sont rapportés, engendrant des accidents de la route avec des voitures. Sur le flanc Sud, ce problème est plus important car côté Nord, l'accès via la base de loisirs est régulé par un portail automatique. Certains usagers agricoles « *ne jouent pas le jeu* » : portails laissés ouverts, portails cassés ou écrasés par des tracteurs, absence de coopération...
- Dans le même registre, certains interrogés (sur le flanc Sud) évoquent les ravages causés par des écobuages mal contrôlés : bergeries, landes... Un interrogé parle de « *perte de considération de la propriété, de respect* » par rapport aux temps plus anciens.

3) Le point de vue des gestionnaires

a. Les structures gestionnaires au Baigura

Les structures intervenant dans la gestion du massif sont les Associations Foncières Pastorales et les communes quand aucune AFP n'existe.

Un **association foncière pastorale** (AFP) est, selon l'Article L135-1 du *Code rural et de la pêche maritime* (LEGIFRANCE, 2017), un regroupement de propriétaires (privés ou publics) de terrains d'un périmètre agro-pastoral dont le but est d'assurer la gestion et la valorisation de la zone concernée. Les zones pouvant se constituer en AFP sont, conformément à l'article L113-2 du Code rural et de la pêche maritime, les communes classées en zone de montagne ou zone à « vocation pastorale » définie par arrêté préfectoral après avis de la chambre départementale d'agriculture (COLLECTIF, 2011). L'AFP ne peut être constituée que quand 50% des propriétaires détenant 50% de la surface sont favorables à sa création. Il est important de noter qu'il s'agit d'un outil de gestion uniquement, qui ne porte nullement atteinte au droit de propriété (COLLECTIF, 2011). Les propriétaires conservent donc l'ensemble de leurs droits (vente, donation, hypothèque).

Plus concrètement, l'AFP peut :

- assurer ou faire assurer la mise en valeur et la gestion agro-pastorale des terrains, soit directement soit par location à des éleveurs ou des groupements pastoraux ou à des éleveurs ;
- se porter comme maître d'ouvrage collectif pour la réalisation de travaux d'aménagements pastoraux, visant à améliorer les conditions d'utilisation de ses terrains. Elle représente l'ensemble des propriétaires concernés ce qui facilite la communication et la réalisation : par exemple l'AFP de Bidarray a pu réaliser des aménagements de pistes traversant une vingtaine de propriétés différentes ;
- élargir son action à la gestion du multi-usage sur son territoire (FEDERATION DES AFP GP DES PYRENEES ATLANTIQUES, 2018).

C'est un outil particulièrement adapté à la gestion de zones intermédiaires avec un parcellaire très morcelé. Par ses objectifs de dynamisation des territoires agropastoraux, elle devient souvent un véritable organe de gestion du territoire : organisation de l'écobuage, gestion de la charge animale et de sa répartition, remise en valeur de parcelles...

L'AFP s'organise avec :

- une assemblée générale qui rassemble tous les propriétaires ;
- un conseil général syndicat chargé de travailler sur les projets et leurs financements, et d'élire un président.

L'AFP peut toucher des subventions diverses, que ne peut obtenir un propriétaire privé :

- une aide au démarrage lors de la création, au prorata de la surface ;
- des aides au financement des projets ;
- au même titre qu'un exploitant agricole, une AFP peut toucher des MAEC suite à une déclaration PAC englobant les parcelles de son périmètre qui appartiennent à la commune ou à des propriétaires non agriculteurs (GONI, 2017).

Cinq des 7 communes de Baigura ont une AFP :

<i>Commune concernée</i>	<i>Date de création</i>	<i>Autres massifs</i>	<i>Superficie</i>	<i>Activité de l'AFP +active -peu active</i>	<i>Nature de la majorité des terrains de montagne</i>
Bidarray	2013	Artzamendi Iparla	3000 ha total dont <1000ha sur Baigura	+	Privés ++ Communaux 160 ha
Hélette	1990-2000	?	faible	-	Privés + Communaux 60 ha
Irissarry	Pas d'AFP				Privés +++ Très peu de communaux

Louhossoa	?			-	Privés
Macaye	1994	Non (autre AFP Ursuya)	600 ha	+	Privés ++ 30% communaux
Mendonde	2000	Non (autre AFP Ursuya)	?	?	Privés ++
Ossès	Pas d'AFP				Biens de section Privés Très peu de communaux

Tableau 4 : Les AFP du Baigura

Pour cette enquête, 4 membres d'AFP ont été interrogés, 2 d'entre eux étant aussi maires. Trois sont éleveurs de brebis et transhumants. Ces éleveurs impliqués aussi dans la gestion ont donc répondu aux 2 parties de la grille d'entretien (Annexe 1) : EXPLOITANTS et GESTIONNAIRES.

	Activité de gestion :		Activité agricole sur le massif :				Autres activités agricoles :
	Conseil municipal	Membre bureau AFP	Pottok	Brebis	Fougère	Ecobuage	
Gestionnaires ET agriculteurs titre principal : 4	B C	B C D		B C D	B C D	B C D	
1 gestionnaire et double-actif							
1 gestionnaire et retraité	A	A					A

Chaque lettre représente un interrogé différent.

Tableau 5 : Participants gestionnaires au questionnaire de l'enquête

b. Enjeux relevés par les gestionnaires

Le premier point à relever est la conscience aigüe de la part de ces gestionnaires des proportions qu'a pris le **multi-usage** au cours des trente dernières années, et de ses conséquences sur le pastoralisme. En effet, 3 d'entre eux sont agriculteurs et utilisent la montagne avec leurs troupeaux de brebis : ils sont confrontés régulièrement à des situations conflictuelles, notamment avec des promeneurs et leurs chiens non tenus en laisse. « *Plus les activités [de loisirs] prennent le dessus, plus le risque que ça [la montagne] devienne un terrain de jeu augmente* », alors qu'il s'agit de leur « *outil de travail* », évoque l'un d'eux. Ce constat en amène un autre : « *face à la montée du multi-usage, il faut prendre des dispositions pour sauvegarder le pastoralisme* ».

Sur le territoire de l'AFP de Macaye, la gestion du pastoralisme et des activités de loisirs est assez avancée. Comme en témoigne le président de l'AFP du Baigura-Macaye, l'importance

est la compréhension par les utilisateurs de la place prioritaire du pastoralisme, et du respect de règles établies pour une bonne cohabitation avec les troupeaux ou éleveurs : « *les gens pensent que ces montagnes sont des espaces de liberté mais c'est en fait géré par quelqu'un... ils ne se rendent pas compte, il y a des règles comme ailleurs. [...] à partir du moment où c'est encadré, il n'y a pas de soucis !* ». Les parapentistes doivent utiliser des aires de décollage clairement délimitées par la base de loisirs, tout comme les descendeurs en trottinettes. Les gestionnaires estiment que ces activités ne perturbent en rien les troupeaux dès lors qu'elles sont encadrées et délimitées dans l'espace. Par ailleurs, ils évoquent une réelle coopération entre la base de loisirs, où les gérants sont les mêmes depuis longue date et connaissent les enjeux liés au pastoralisme, et les agriculteurs : par exemple, le chauffeur du petit train qui parcourt quotidiennement la route des antennes en haute saison avertit les éleveurs s'il constate un problème quelconque ou une situation inhabituelle au niveau des animaux. Il en est de même pour les randonneurs qui n'hésitent pas à signaler à la base de loisirs les éventuelles anomalies rencontrées, et la base de loisirs prévient ensuite les éleveurs.

Tous soulignent aussi la **difficulté d'entretenir et de valoriser les zones intermédiaires**, c'est-à-dire les landes, fougères et forêts.

Les priorités des actions menées vont :

- au nettoyage de la montagne qui tend à se salir, par l'organisation et la gestion d'écobuages collectifs. La propreté et l'entretien du massif sont essentielles au maintien de paysages ouverts et donc attractifs pour les autres utilisateurs ;
- à l'entretien des accès et pistes qui mènent au massif : ceci nécessite des travaux conséquents et coûteux (épareuse...) qui doivent être effectués régulièrement ;
- à des travaux d'acheminement d'eau et de construction de corrals de contention pour le ramassage des troupeaux.

Alors qu'aucun des agriculteurs interrogés n'évoquait ce problème, un gestionnaire a soulevé le cas d'attaques de vautours fauves sur une vache sur un massif voisin, plutôt dans une zone de basse altitude. Ce sujet particulièrement sensible dans d'autres montagnes basques n'est pas ressorti dans l'enquête sur Baigura. Lorsque la question était posée aux interrogés de la cohabitation avec le charognard, ils répondaient qu'ils n'avaient pas de problèmes particuliers, que le vautour est un « *nettoyeur naturel* » et que le Baigura compte plusieurs couples qui nichent sur des falaises côté Sud notamment. Un autre déclarait « *on est habitués à vivre avec* ».

c. Les projets réalisés

En 2014, l'AFP de Macaye réalise plusieurs travaux sur la face Nord de Baigura, financés en partie par l'AFP elle-même, ainsi que par des subventions Européennes et du Conseil Général (AUCHOBERRY 2017, DUBOIS 2017) :

- Rénovation totale de la route qui mène aux antennes (bétonnage, goudronnage). Cette route existait avant, mais depuis cette date elle est fréquentable par des voitures.



Illustration 13 : La route du versant Nord

- Réparation du portail automatique en bas de la route

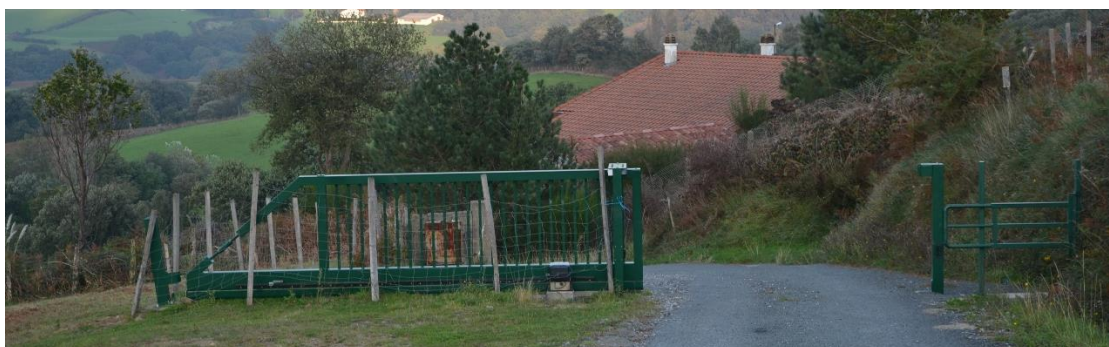


Illustration 14 : Le portail automatique du versant Nord

- Création d'un parc de contention de 150 m² pour brebis, d'une capacité d'accueil de 450 brebis. Le coût total du projet était de 18 535 €, dont 7136 € de subvention Leader et 5838 € de subvention de la Région.



Illustration 15 : Parc de contention pour brebis

- Terrassement pour la création d'un parc de contention pour pottok (ensuite construit par des éleveurs de pottok eux-mêmes).



Illustration 16 : Parc de contention pour pottok

- Amenée d'eau pour brebis et pottok (2 abreuvoirs séparés).



Illustration 17 : Abreuvoir réservé aux brebis, avec barrières fixes autour

Les propriétaires d'antennes ont participé au financement des travaux de rénovation de la route et de réparation du portail. En revanche, les autres communes n'ont pas participé à ces travaux, seule l'AFP du Baigura-Macaye était porteuse de projet, et les installations sont sur ses terres. Néanmoins, ces installations ont été réalisées pour l'usage de tous et peuvent être utilisés par des agriculteurs des autres communes, le président de l'AFP du Baigura-Macaye Xemartin AUCHOBERRY est très clair là-dessus (2017).

Depuis 2014, des travaux d'entretien de la route s'ajoutent chaque année (épareuse, rigoles à nettoyer...). L'AFP de Macaye les organise, les prend en charge en partie et sollicite aussi la participation financière des autres utilisateurs. Ceux-ci en effet travaillent sur le territoire de l'AFP et ont besoin de cet accès très régulièrement.

Le président souligne aussi l'importance du rôle de l'AFP dans la prise de décision pour mener ces projets, face à l'abondance des utilisateurs, par exemple par rapport à la rénovation de la

route en 2014 : « *il fallait que ce soit nous qui le fassions pour garder la main* ». Ces travaux ont permis de soutenir les troupeaux de brebis présents sur le flanc Nord.

D'autres projets sont en réflexion, on peut notamment citer la possible création d'une placette à vautours côté Nord à mi- montagne.

L'AFP de Bidarray « Hiru Mendi », créée en 2012, a réalisé un diagnostic pastoral pour son périmètre regroupant 3 montagnes : Baigura, Iparla, Artzamendi. Les besoins ont été recensés et priorisés et des réalisations de pistes d'accès, d'amenées d'eau ont été faites sur Iparla et Artzamendi (ANCHORDOQUY, 2017), les éleveurs de Bidarray transhumant sur Baigura disposant de l'accès par le portail et la route de Macaye et bénéficiant donc des travaux réalisés pour les troupeaux.

Les projets collectifs sur le flanc Sud sont quasi-inexistants. Les éleveurs sont beaucoup plus seuls face à leurs problématiques. Le manque d'eau a poussé un éleveur à installer lui-même un abreuvoir auprès d'une source pour constituer une réserve d'eau afin que ses bêtes puissent s'abreuver correctement lors de sécheresse. Les parcs de contention sont réalisés par des agriculteurs sur leurs terrains privés, avec plus ou moins de moyens, pour permettre les ramassages et traitements de leurs troupeaux. Les portails pour limiter l'accès au massif sont réalisés aussi par les éleveurs et souvent cassés et refaits. Le manque de coopération et d'équipements collectifs est flagrant par rapport à l'autre versant.

III- Perspectives pour l'agriculture en montagne basque

1) Valorisation du pastoralisme sur Baigura

a. Une mutualisation des moyens pour plus de cohérence dans la gestion

La difficulté de gestion d'un tel massif repose sur le parcellaire qui se divise sur 7 communes. La diversité des zonages vue précédemment ne facilite pas l'organisation de la gestion du massif. En effet, chaque commune doit s'organiser pour gérer les problématiques liées à la montagne, contrairement à une commission syndicale. Le dynamisme et l'avancée des actions en faveur du pastoralisme dépendent donc des volontés individuelles qui animent chaque village.

Une association des gestionnaires du massif du Baigura appelée « **Baigura Mendi** » regroupant tous les propriétaires du Baigura a été créée pendant l'été 2017 (5 AFP, 2 communes ; avec 2 représentants par village). Cette association est avant tout un lieu de réflexion sur les investissements potentiels, réglementations à mettre en œuvre, attentes et enjeux générés par les différents usages du massif ... Le but est de mutualiser les projets pour améliorer la gestion du Baigura dans sa globalité. Cette association a été créée dans le contexte de la nouvelle communauté d'agglomération du Pays Basque (CAPB) du 23 janvier 2017 : la gestion des activités de loisirs sur le Baigura qui était initialement uniquement du ressort de la base de loisirs d'Hélette a ensuite été transférée à la communauté de communes d'Hasparren, avant de passer au pôle montagne de la CAPB après sa création. Le siège de la CAPB se situant sur la côte basque, les membres des AFP actives des différents villages du Baigura ont préféré se fédérer pour garder en local la gestion de leur montagne, et faire valoir l'importance du pastoralisme sur le massif et sa prise en compte dans les décisions relatives aux autres activités (loisirs, tourisme...). L'éloignement géographique de l'organe de gestion leur faisait redouter une perte d'efficacité voire de lucidité quant aux réflexions menées.

Par ailleurs, un point important à élucider pour cette association serait le cas particulier des biens de section de la commune d'Ossès qui demandent une clarification juridique explicite pour pouvoir faire évoluer leur gestion, et l'intervention de professionnels du droit est peut-être nécessaire face à la complexité de la situation.

L'objectif de cette démarche est de créer d'ici 2 ou 3 ans une seule AFP pour tout le massif. Ceci paraît aujourd'hui essentiel pour les maires ou présidents d'AFP pour résoudre les conflits d'usage, et favoriser la cohérence de la gestion du multi-usage à travers le massif.

A l'automne 2017, la fédération des AFP et GP du 64 a organisé une journée de rencontres entre les différents utilisateurs du Baigura (club trail, base de loisirs, canyoning, ...). La rencontre fut enrichissante pour toutes les parties. La communication entre utilisateurs est primordiale pour la cohabitation. Les projets actuels des gestionnaires vont vers une sensibilisation des utilisateurs de loisirs, avec la mise en place d'une signalétique commune aux autres montagnes basques : chemins balisés, explications sur des panneaux (ressources naturelles, pastoralisme...). Et bien entendu une poursuite des efforts pour les aménagements pastoraux, en particulier sur le flanc Sud est nécessaire. L'établissement d'une placette à vautours est en cours de réflexion sur le versant Nord, elle serait ouverte aux agriculteurs utilisant la montagne comme aux autres.

b. Comment gérer les ressources fourragères du massif ?

Face à l'embroussaillage du massif, la prédominance et le développement des landes, quelles sont les solutions ?

L'élevage de **pottok** est une originalité propre à ces « petits massifs basques ». En effet, cet animal vit de 9 à 12 mois de l'année en montagne. Après les poulinages au printemps, les troupeaux montent vers les pelouses de haut de versant en mai et y restent jusqu'à l'automne. Lorsque l'herbe s'y fait plus rare, ils descendent vers des landes et forêts à mi versant où ils se régalaient de châtaigniers et glands. Ils y passent aussi l'hiver, avec des ressources plus maigres constituées de pousses de touyas, et quelques herbes rares. Vers le mois de mars, les juments commencent à pouliner et certains éleveurs descendent leur troupeau à ce moment-là pour pouvoir manipuler les poulains et les sociabiliser avec l'homme, et mettent les juments en présence d'un nouvel étalon. A partir de mai, le troupeau peut remonter pour une nouvelle saison. Actuellement, le pottok est le seul animal domestique du massif à occuper si longtemps la montagne. Il peut valoriser des landes ingrates au contraire des brebis et son parcours à travers le massif contribue à l'entretenir. L'éleveur de pottok doit donc surveiller son troupeau non seulement l'été mais aussi l'hiver ! Cette notion de gardiennage d'hiver est complètement inconnue des pouvoirs publics : des aides au gardiennage d'été pour les troupeaux existent, mais sont incomplètes par rapport à la particularité des « petits massifs basques » étudiés. Dès lors, les rivalités qui peuvent ressortir de la part de certains éleveurs de brebis envers le pottok pour l'occupation des meilleures formations végétales n'ont pas lieu d'exister. La montagne fonctionne en système de libre parcours ce qui signifie bien par principe que les bêtes d'un propriétaire peuvent circuler librement sur l'ensemble du massif. Comme démontré par le

diagnostic pastoral de 2013, les ressources sont largement suffisantes pour accueillir l'effectif total actuel.

A l'heure où l'autonomie fourragère constitue un enjeu de taille pour les exploitations agricoles, la ressource fourragère de Baigura n'a jamais été aussi peu exploitée. Pourtant ses zones intermédiaires avec des landes à fougères importantes constituent une réserve de ressource fourragère indéniable, et relativement proche des exploitations. La fauche de la fougère qui avait toujours permis l'autonomie en litière pour les étables et bergeries l'hiver est maintenant devenu une coutume rare. Les parcelles mécanisables sont encore fauchées au tracteur, quelques parcelles plus pentues à la motofaucheuse tandis que la fauche à la faux a complètement disparue.

Sur ce massif dominé par les landes, **la pratique raisonnée et contrôlée de l'écobuage (ou feu pastoral)** est indispensable pour entretenir la ressource fourragère (GASCOUAT, 2017), en particulier sur des zones où la charge animale est faible et qui ne sont pas correctement entretenues. Les cycles d'écobuage de 3 à 4 ans sont appropriés aux landes à ajonc ou landes à ajonc et fougère. Lorsque la charge animale est forte, comme sur les pelouses et landes de haut de versant, le cycle de brûlage peut s'allonger (CELLULE PASTORALE DES PYRENEES-ATLANTIQUES, 2013).

Les communes du Baigura organisent chacune leur écobuage au sein d'une Commission Locale d'Écobuage (CLE) : il s'agit d'un regroupement d'éleveurs, chasseurs, utilisateurs des forêts et du maire de la commune, qui choisit les parcelles à écobuer et organise les chantiers, sous les conseils techniques de la Cellule pastorale départementale. L'approbation et l'autorisation sont données par le maire sur le territoire de sa commune. Le chantier doit être réalisé entre le 15 octobre et le 31 mars, avec possibilité de prolongation jusqu'au 30 avril. Le responsable du chantier doit appeler le maire et les pompiers le jour de l'écobuage.

L'écobuage était cité comme conflit d'usage par certains exploitants lors de l'enquête, mais il s'agit d'écobuages non déclarés et mal contrôlés. Les autres interrogés ayant évoqué l'écobuage (côté Nord) parlaient d'une pratique collective où suffisamment de volontaires se réunissent ce qui rend la tâche plus agréable et facile.

c. Les initiatives locales à l'honneur

Les **idées innovantes** et originales ne manquent pas en montagne basque. On peut citer ainsi l'exploitation des ressources de champignons, la création de safranières dans les zones intermédiaires, l'exploitation du bois par une entreprise locale, la réhabilitation d'anciennes

vignes dans le terroir du vignoble d'Irouléguy, l'installation de ruches dans les forêts... La fougère revient aussi au goût du jour par le développement d'un nouveau débouché : le remplacement des copeaux de bois dans les jardins de ville et les parterres fleuris... De quoi inciter les exploitants à faucher leurs fougères ? Pas suffisant à l'heure actuelle, mais ce projet en cours d'élaboration offre des perspectives intéressantes. Un éleveur interrogé dans l'enquête qui a arrêté de faucher ses fougères, déclare : « *si cela marche, je m'y remettrai !* ».

Des **rares rustiques** telles que la brebis Sasi ardi, le pottok ou encore la race bovine Betizu ou Pirenaica, plus adaptées à ces petites montagnes ingrates et leurs zones intermédiaires sont les seules alternatives animales pour augmenter les effectifs pâturant et sur une période importante de l'année.

Lors des entretiens, 4 agriculteurs sur 10 évoquent l'intérêt potentiel de la montagne dans le cadre de l'élaboration de produits de **qualité**. Cet intérêt réside essentiellement dans l'aspect éthique et l'image « naturelle » que renvoie la montagne. Dans le contexte sociétal actuel où les productions animales sont fortement montrées du doigt pour des notions de bien-être animal, et en particulier les productions intensives, le fait de produire en montagne pourrait être considéré comme un argument de vente discriminant pour les produits de ces zones, à condition de réussir à le valoriser (WELCH-DEVINE et al, 2011). Cela est plus difficile dans les petites montagnes basques de proximité comme Baigura car les exploitations ne dépendent presque plus de ces zones.

2) La montagne basque en transition

a. Le Baigura de demain selon ses usagers

La question du devenir des activités agricoles sur Baigura a été posée lors des entretiens. Du point de vue des agriculteurs, les perspectives sont plutôt sombres : du fait de la non-adéquation entre la montagne étudiée et les enjeux de l'agriculture moderne actuelle, plusieurs interrogés déclarent qu'il n'y a « *pas d'avenir agricole ou d'élevage avec les jeunes, ou difficile* ». Le décalage d'époque rendrait impossible toute exploitation viable de cette montagne. Ces interrogés sont tous des agriculteurs qui n'utilisent plus Baigura pour transhumer. Ils sont aussi peu informés sur les projets et réalisations en cours sur le massif, ou parfois même de l'existence des AFP.

En revanche, certains déclarent que des productions originales, de qualité et en faible quantité pourraient fonctionner/continuer à fonctionner dans le futur, par exemple l'élevage de sasi ardi,

race locale de brebis très rustique, pour produire des agneaux de viande de qualité et vendue sur des marchés de restaurateurs. C'est ce que fait un des interrogés, et il est satisfait de cette petite production extensive.

Avec la déprise agricole se pose aussi la question de l'**entretien** de la montagne, notamment par rapport aux pistes et chemins d'accès, aux landes embroussaillées. Le travail de nettoyage réalisé autrefois par les animaux qui pacageaient n'est plus correctement assuré. Certains évoquent des possibilités d'entretien par gyrobroyage, d'autres d'écobuage collectif. Les éleveurs de pottok soulignent la place importante de cet animal dans l'entretien du massif, et sa valorisation de différents types de végétations.

Le point de vue des gestionnaires n'est pas forcément plus optimiste : ils redoutent la disparition des derniers transhumants, et l'augmentation des visiteurs « loisirs ». La réduction drastique du nombre d'exploitants travaillant avec cette montagne laisse à penser que *« les choses ne vont pas aller en s'améliorant »*. Malgré le potentiel et la proximité du massif, le décalage avec le système de production actuel semble rédhibitoire. Comme en témoigne un éleveur-gestionnaire interrogé lors de l'enquête : *« je suis sûr que celui qui s'installe en haut du Baigura et commence à traire et fabriquer son fromage va avoir un succès fou. Mais qui serait prêt à faire ce travail ? »*

L'autre point marquant qui ressort des entretiens c'est la nostalgie des anciens à la question de l'avenir : tous évoquent d'emblée le passé et combien les us et coutumes ont changé... Faut-il être nostalgique du passé ? La montagne de demain ne ressemblera sûrement en rien à celle d'hier. Il existe d'autres exemples de montagnes proches ayant évolué vers une gestion intelligente et active du multi-usage.

b. Exemple de gestion à succès en montagne basque

Un exemple de gestion des usages de 2 autres petits massifs basques en Basse-Navarre, voisins de Baigura, de morphologie similaire, seront présentés ici, ainsi que la réflexion qui a animé les porteurs de projet. Maïté GONI, présidente de l'AFP de Saint-Martin-d'Arrossa témoigne.

Dans les années 2000, suite à la vente de la dernière ferme d'un quartier de la commune autrefois économiquement dynamique grâce à la vigne, une réflexion communale a été engagée autour de l'avenir de l'agriculture dans le village. L'enquête auprès des éleveurs a fait ressortir le contexte de la montagne, avec des habitudes agricoles liées mais en pleine évolution : la

déprise agricole est importante, et les activités de loisirs (randonneurs) en augmentation. Certains endroits sont encore entretenus (fauche fougère, bêtes en pâturage) alors que d'autres sont complètement abandonnés, en friche et embroussaillés.

98% des terrains de montagne sur le village appartiennent à des propriétaires privés, et le parcellaire est très morcelé. Les communaux sont réduits, et il existe aussi quelques indivisions (notamment anciennes sections de communes issues de la séparation de 2 hameaux de la commune d'Ossès pour former Saint-Martin-d'Arrossa : Exave et Eyharce). Dès lors, comment faire pour entretenir le territoire de montagne dans sa globalité malgré une multitude propriétaires privés ?

La commune de Saint-Martin-d'Arrossa a constitué une AFP en 2003, sur une superficie de 1 046 ha s'étendant sur les massifs de Jara et Larla. Sa mise en place est la suite logique du diagnostic de multi-usage qui a fait émerger des besoins en équipements pastoraux, projets dont la réalisation est rendue difficile en l'absence de maître d'ouvrage collectif. 103 propriétaires différents adhèrent à l'AFP (dont la commune) sont représentés au Conseil Syndical par 3 propriétaires agriculteurs, 3 propriétaires non agriculteurs, et 3 élus (renouvellement 1/3 tous les 3 ans, avec une assemblée générale chaque année). Plusieurs commissions ont été créées au sein de l'AFP pour engager des réflexions entre différents utilisateurs de la montagne : agriculture, chasse, tourisme, écobuage...

Le premier objectif de l'AFP est de maintenir une activité pastorale sur son territoire, et donc d'augmenter la pression animale. Un éleveur de pottok d'un village voisin a été contacté pour amener 60 pottoks du 15 octobre au 15 avril, les autres périodes de l'année étant réservées aux brebis. Des investissements de captage de sources, d'amenées d'eau avec un total de 21 abreuvoirs sur les 2 massifs ainsi que des travaux d'entretien de pistes et de gyrobroyage ont été réalisés. Deux parcs de contention ont été bâtis : un pour les brebis (avec électricité) sur Jara et un pour brebis et pottok sur Larla. Ces réalisations collectives pour inciter les éleveurs à transhumer nécessitaient une structure collective telle que l'AFP pour pouvoir toucher plusieurs propriétés, demander des autorisations. Le Jara étant à cheval sur la commune de Saint-Martin-d'Arrossa mais aussi d'Irouléguy, la mise en place d'abreuvoirs sur le terrain d'Irouléguy a nécessité des conventions et accords entre l'AFP et la commune.

En parallèle de ces réalisations, une commission écobuage gérée par l'AFP a été également créée en 2003 : l'AFP étudie les parcelles à écobuer et avertit les propriétaires (beaucoup de parcelles privées ne sont pas détenues par des agriculteurs, parfois même par des personnes ne résidant plus sur la commune).

L'objectif était de gérer en collectif la montagne, l'entretenir, et aussi de mettre en place un

développement économique et donc touristique autour de 2 axes :

- le patrimoine : notamment le petit patrimoine bâti avec les nombreuses bordes des massifs
- le culturel : Larla est un lieu historique d'extraction du minerai de fer.

Une idée originale a été développée : un emploi avec un contrat unique d'insertion a été créé pour un an avec comme rôle du gardiennage en montagne l'hiver (surveillance des troupeaux de pottok) et l'encadrement de balades à pottok l'été, tout en assurant la promotion de la montagne et par la même occasion de la race pottok. Des panneaux explicatifs des travaux de l'AFP et de l'histoire des montagnes ont été présentés, et l'intérêt porté par les touristes a été remarquable.

Les projets de l'AFP de Saint-Martin-d'Arrossa sont à présent :

- la rénovation des bordes de montagne, pour en faire soit des gîte d'étape pour les randonneurs ou des abris pour les brebis. Ces bordes sont sur des terrains privés, ce qui implique soit que l'AFP passe une convention avec le propriétaire privé, pour que celui-ci donne son accord pour que l'AFP retape la borde et la mette à disposition du collectif pendant un temps donné ; soit que l'AFP achète la borde et son terrain pour la réhabiliter ;
- la création de nouvelles pistes et abreuvoirs vers le bas des massifs ;
- l'organisation de journées de sensibilisation auprès des jeunes dans les écoles ;
- la création à terme d'emplois dans le village.

L'AFP de Saint-Martin-d'Arrossa a permis la création d'une dynamique collective, ainsi que la réunion d'un ensemble d'utilisateurs de la montagne : randonneurs, archéologues, éleveurs... Ses réalisations ont conforté les agriculteurs dans leur utilisation de la montagne, et ont permis la réouverture de paysages en cours de fermeture face à l'abandon et à l'embroussaillement, conditions nécessaires à une activité touristique et de loisirs également.

c. Limites de l'enquête

Il faut à présent souligner les limites de ce travail.

- la méthode choisie peut avoir impacté les résultats de l'enquête car les personnes interrogées n'ont pas été choisies de façon aléatoire en raison du très faible nombre de candidats potentiels !
- les biais sont liés au fait que les personnes interrogées me connaissent ou connaissent des personnes qui me connaissent, donc cela peut influencer légèrement leurs réponses.

- S'il fallait refaire ce travail, il serait intéressant d'interroger un peu plus d'anciens utilisateurs de la montagne : il est encore de mémoire d'homme le temps où les quartiers proches du Baigura envoyaient tous des bêtes sur le massif.
- la méthode de travail pourrait être transférable sur un autre des « petits massifs basques ». Elle est assez simple et facile à mettre en œuvre en pratique, et adaptée à des zones où peu d'exploitants agricoles ont encore un lien avec la montagne, et permet de questionner ces personnes de façon assez ouverte sur leurs pratiques agricoles qui peuvent être très variées par rapport à la montagne comme on l'a vu. Pour des montagnes de Soule plus à l'Est, l'activité pastorale étant plus importante, on pourrait envisager une autre méthode d'enquête plus systématique par réponses courtes à un questionnaire, et les trier en fonction de la provenance des transhumants.
- le caractère extrapolable des éléments obtenus sur cette enquête est discutable en ce que chaque montagne basque de la zone de Piémont est unique par sa géologie, localisation, activités agricoles alentours, activités touristiques développées... Certains éléments sont extrapolables et d'autres non.

Ce caractère extrapolable pourrait être appliqué probablement au Jara, Larla, et Ursuya qui sont des massifs fermés (entourés de villages et non reliés à d'autres massifs) comme le Baigura, voisins donc d'activités agricoles similaires. En revanche, un massif plus côtier tel que la Rhune bien que fermé présentera des activités touristiques beaucoup plus développées, qui interfèrent grandement avec l'usage agricole du massif. A contrario, la vallée des Aldudes ou bien la forêt d'Iraty sont des zones de plus haute altitude avec des estives de plus grande superficie où les logiques sont encore différentes, et qui n'appartiennent plus à l'ensemble définis plus haut des « petits massifs basques » (GASCOUAT, 2017).

3) L'avenir de la montagne basque

a. Une problématique au cœur d'un enjeu politique

L'avenir de la montagne basque, et surtout des activités agricoles associées est au cœur des discussions politiques actuelles. De nombreux organismes se sont penchés sur ces questions et tentent de concilier le multi-usage qui se développe dans ces territoires.

Dès 2003, un rapport du Conseil de développement du Pays Basque (CDPB) s'interroge sur les enjeux de la montagne basque face à la déprise agricole et la montée des activités de loisirs

donc du multi-usage en montagne basque. Ce rapport recommande l'élaboration d'une charte pour la montagne basque.

En 2006, les 6 communautés de communes de montagne (Errobi, Garazi Baigorri, Iholdi Oztibarre, Pays de Hasparren, Soule Xiberoa, Sud Pays Basque) en partenariat avec les 4 commissions syndicales (Oztibarre, Pays de Cize, Pays de Soule, Vallée de Baigorri) se mettent d'accord sur la nécessité d'élaborer une charte de développement durable de la montagne basque. Le but est de mettre en concertation tous les utilisateurs de cet espace qu'ils soient exploitants agricoles, habitants, ou bien utilisateurs de loisirs, pour définir des lignes de conduite et d'actions cohérentes dans le but de préserver une montagne vivante, propre et ouverte, tout en permettant les différents usages. En 2007, 200 acteurs locaux élaborent officiellement la « Charte de développement durable de la montagne basque ».

« La charte de la montagne basque procède avant tout d'une démarche volontaire, initiée et portée par les acteurs publics locaux gestionnaires de cet espace. Sans réelle valeur juridique, cette charte est avant tout une déclaration d'intentions en faveur d'objectifs partagés de développement, un acte d'engagement collectif pour prendre en main et garder la maîtrise du territoire. Ni document contractuel ni acte réglementaire, la charte a en quelque sorte valeur de "contrat social" entre les collectivités et les acteurs de la société civile associés à cette démarche » (ASSOCIATION DES COMMISSIONS SYNDICALES DE LA MONTAGNE BASQUE, 2008)

Cette charte sert de support à la candidature du Pays Basque à l'appel à projet du programme Leader en Aquitaine (entre septembre 2007 et janvier 2008).

Le programme LEADER est un programme européen dont le but est de soutenir des stratégies de développement local innovantes pour dynamiser les zones rurales. Il a débuté en 1991 dans une optique d'accompagner la réforme de la PAC et la baisse d'aides agricoles à venir ; mais aussi pour soutenir les zones rurales. Le principe repose sur l'action d'un GAL (Groupe d'Action Local), base territoriale qui choisira et soutiendra des projets grâce à des subventions du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

En avril 2008, la candidature « **Leader montagne basque** » est retenue. Le 20 juillet 2008, une convention officialisant la mise en place du programme est signée par le Conseil des élus du Pays Basque (CEPB), le préfet de la région Aquitaine, le président du Conseil régional d'Aquitaine, le président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, le directeur général du Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA). Ce programme permettra de soutenir quelques 90 projets de développement de la montagne basque.

En 2015, un nouvel appel à projets est lancé par la région au programme Leader 2014 - 2020. Leader montagne basque est à nouveau candidat et à nouveau sélectionné.

Le 20 juillet 2016, la nouvelle convention Leader montagne basque est signée par le Président de la région Nouvelle-Aquitaine. Une enveloppe de 1,6 millions d'euros de subventions européennes est prévue pour soutenir des projets collectifs jusqu'en 2020, et poursuivre ainsi l'œuvre commencée sur la période 2007-2013. Le programme LEADER 2014 - 2020 mobilise 5% de l'enveloppe FEADER, il est mis en œuvre par 2600 GAL (groupes d'action locale) en Europe. En France, 340 GAL ont été retenus suite aux appels à projets.

Nom du programme	Dates	Fonds mobilisés	Organisme sélectionnant les GAL et versant les subventions en France	Participation du Pays Basque au programme
LEADER I	1991-1994	Européens : FEOGA, FEDER, FSE	Commission européenne	Oui (actions en Soule surtout)
LEADER II	1995-2000	Européens : FEOGA, FEDER, FSE	Préfectures de région	Oui : développement d'offres de service en Pays Basque intérieur
LEADER +	2000-2006	Européens : FEOGA <i>+ co-financements publics nationaux</i>	CNASEA	Oui : développement de technologies de l'information et de la communication au Pays Basque intérieur
LEADER axe 4	2007-2013	Européens : FEADER (redistribution de crédits de la PAC dans le cadre du 2 ^e pilier) <i>+ co-financements publics nationaux (Etat, région, département ou collectivités locales)</i>	DRAF +/- région	Oui : 90 projets soutenus (agriculture de montagne, pastoralisme, forêt, tourisme durable, cohabitation des usagers...)
DLAL: développement local mené par les acteurs locaux → Stratégie Europe 2020	2014-2020	FEDER, FSE, FEAMP, FEADER <i>+ co-financements publics nationaux</i>	Région	Oui : environ 70 projets seront soutenus

Tableau 6 : Succession des différents programmes LEADER depuis 1991
Source : données Association Leader France, 2017

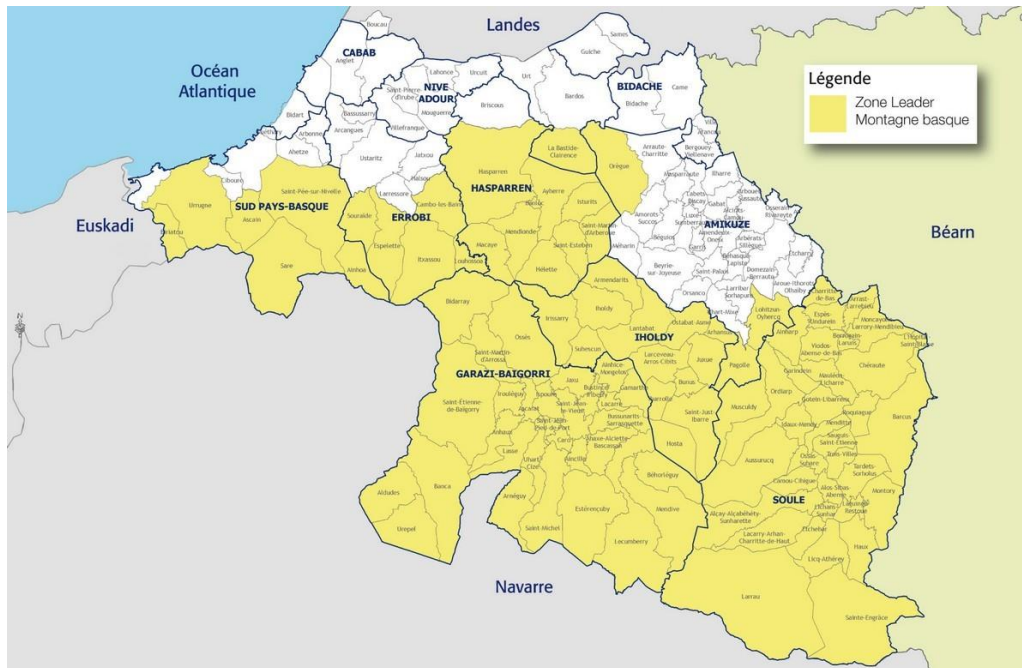


Figure 2 : Carte du périmètre Leader Montagne Basque
Source : Conseil de Développement du Pays Basque, 2017

Le territoire Leader Montagne basque 2014-2020 regroupe 111 communes, sur les 158 du Pays Basque. Ce périmètre englobe les communes de zone montagne, plus deux communes hors zone montagne mais nécessaires à la continuité du territoire (Bonloc, et Urrugne). Cela correspond à 331 km² (79 % de la superficie du Pays Basque), avec 28% de la population du Pays Basque. La densité de population est de 34 habitant/km² contre une moyenne basque globale de 97 habitant/km² (CONSEIL DES ELUS DU PAYS BASQUE, 2017).

Le 1^{er} janvier 2017, une nouvelle communauté d'agglomération est créée à partir de la fusion des 10 intercommunalités du Pays Basque : c'est la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB), dont le siège se situe sur la côte basque. Le CEPB, porteur du programme Leader montagne basque jusque-là, est alors été dissout, mais les anciennes missions qu'il assurait sont reprises par la CAPB, tout comme son personnel.

b. Une zone de richesse naturelle à valoriser et protéger

La quasi-totalité des montagnes, des littoraux et des cours d'eau du Pays Basque est incluse dans le dispositif Natura 2000. L'Europe a laissé la liberté aux Etats de choisir comment mettre en place ce dispositif. En France, Natura 2000 n'est pas un outil réglementaire. Des préconisations sont émises mais sans aucune interdiction. En revanche, la présence d'un site Natura 2000 donne droit à des primes agricoles pour les exploitants possédant des terrains de zones classées.

Le réseau Natura 2000 regroupe deux directives, Oiseaux et Habitats, avec des listes d'espèces et de milieux d'intérêt correspondants à chaque directive dont la présence justifie le classement des sites. La France a délimité ces sites d'intérêts à partir d'inventaires réalisés dans les années 1990, qui avaient déjà permis de délimiter des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), pôles de biodiversité. Dans de nombreuses régions de France, une concertation avec les élus a permis de faire remonter des informations complémentaires sur ces espaces naturels, et de redessiner ces sites de façon plus pertinente et plus précises à la lumière des connaissances locales et nouvelles. En revanche, la mise en place de ce dispositif au Pays Basque a été compliquée : les locaux voyaient en ceci l'arrivée de règles contraignantes pour l'utilisation des espaces. Il y a donc eu une sorte de blocage initial quant au démarrage de Natura 2000 (CHOMARD, 2017). La délimitation des sites a par conséquent été basée uniquement sur les premiers zonages réalisés : les ZNIEFF. De fait, la quasi-totalité des montagnes, des littoraux et des cours d'eau du Pays Basque est incluse dans le dispositif Natura 2000.

Les sites classés sont donc de grande surface, ce qui n'est pas le cas partout en France. Ceci a deux conséquences :

- c'est un atout pour mener des actions : le potentiel d'animation est beaucoup plus élevé que sur un site de 100 hectares par exemple.
- il est parfois difficile de trouver des structures porteuses ou animatrices, car la taille importante des sites rend la gestion plus lourde, ce qui effraie parfois les gestionnaires. Dans le cas où aucune structure porteuse ne s'est proposée localement, l'Etat assure ce rôle par défaut.

Après **désignation** des sites, il faut réaliser une **évaluation d'incidence** c'est-à-dire lister les activités qui ont un impact pour le territoire. Ces activités sont recensées sur une liste nationale revue au niveau local, on y trouve par exemple les manifestations sportives de plus de 400 personnes.

La structure porteuse (l'Etat et/ou une structure qui s'est portée volontaire, par exemple une commission syndicale) est ensuite chargée d'écrire un **document d'objectifs** (DOCOB), après un travail par groupes de discussions sur différents thèmes : informations dans les communes, agriculture, forêt, tourisme, ... L'élaboration du DOCOB passe par :

- la réalisation d'un diagnostic socio-économique de la zone concernée,
- la réalisation d'un diagnostic écologique, fréquemment réalisé par un prestataire extérieur auquel la structure porteuse fait appel.
- l'élaboration de fiches d'action avec les grands objectifs, qui portent sur 3 axes :
 - o des actions de gestion (exemple : mesures agroenvironnementales)

- des actions de communications (exemple : auprès des écoles)
- l'amélioration des connaissances relatives au milieu en question

Le DOCOB est finalisé quand les 3 volets sont actés et validés par un comité de pilotage où sont représentés l'Etat, la DREAL, la DDTM, les maires des communes concernées, les associations présentes sur le site (naturalistes, randonneurs), les agriculteurs représentés par les syndicats ou les délégués de commissions syndicales.... Il est validé au fur et à mesure de sa réalisation par le comité de pilotage. Par conséquent, aujourd'hui encore, les différents sites sont plus ou moins avancés sur l'élaboration des DOCOB, selon le dynamisme et la volonté de la structure porteuse. De nombreux sites n'ont d'autre structure porteuse que l'Etat. Globalement, l'avancée de Natura 2000 est très en retard dans les Pyrénées-Atlantiques par rapport au reste de la France. En Soule par exemple, il n'y a aucun DOCOB de rédigé pour l'instant (CHOMARD, 2017).

La dernière étape est **l'animation des sites** : il s'agit d'appliquer les actions préconisées dans le DOCOB. La Rhune est le premier massif basque à être entré en animation. Des terrains privés peuvent bien entendu se trouver dans des sites Natura 2000. La structure animatrice a alors en charge de l'animation de tout le site, terrains privés comme communaux, indivis... En pays de Cize, la commission syndicale s'est positionnée pour gérer le DOCOB de Natura 2000 de ses 2 sites, et les mettre en animation. Ceci confère un poids supplémentaire certain de décision et gestion à la commission syndicale (CHOMARD, 2017).

Baigura est classé Natura 2000 sur 3475 ha : il est enregistré sous le nom « Massif du Baygoura » (code FR7200758), désigné par arrêté du 14 octobre 2014. Les 7 communes citées précédemment sont concernées par la délimitation du site, avec en plus la commune de Saint-Martin-d'Arrossa. A l'origine, on trouve l'existence de deux ZNIEFF (INPN, 2017) :

- une ZNIEFF continentale de type 1 : « Mont Baigura et crête d'Haltzamendi », d'une superficie de 616 ha. Au sein du massif, il s'agit de la zone regroupant les principales tourbières et rochers abritant les anciennes aires de reproduction du vautour percnoptère.
- une ZNIEFF continentale de type 2 : « Massif du Baigura », d'une superficie de 4200 ha, « *identifiée et localisée en fonction de la présence notable d'habitats déterminants tels que des zones tourbeuses, des landes humides et des parois rocheuses humides, ainsi que par la présence d'aires de nidification de grands rapaces* ».

Le DOCOB n'est pas encore réalisé et le diagnostic écologique est en cours d'étude. Aucune structure locale ne s'est portée animatrice, donc la structure porteuse est l'Etat, par défaut. La gestion en revient donc logiquement à la CAPB. En revanche, depuis la création de l'association

« Baigura-Mendi », une dynamique positive de gestion collective est née, et une telle structure pourrait être en mesure de gérer le dossier Natura 2000...

c. Vers une solution aux conflits d'usage ?

Tous les gestionnaires impliqués dans des problématiques de valorisation du pastoralisme en montagne basque reconnaissent la **nécessaire interdépendance** entre activités agricoles et activités de loisirs. C'est le cas de Joseph GOYHENEIX, président de la commission syndicale de Cize : « *nous avons besoin du tourisme, mais le tourisme a besoin de nous. Le Pays Basque est joli car nous, paysans, l'entretiens.* » Ou encore Maïté GONI, présidente de l'AFP de Saint-Martin-d'Arrossa et de la fédération des AFP-GP du 64 : « *il s'agit d'un puzzle entre l'agriculture, le tourisme et le patrimoine* ». La nostalgie du passé ne doit pas rester une triste évocation de temps anciens, mais une richesse culturelle et patrimoniale à célébrer et faire connaître aux générations futures et aux touristes.

Les conflits d'usage viennent souvent d'une incompréhension ou d'un manque d'information des utilisateurs quant aux autres usages de leur montagne. Comme le décrit le philosophe et sociologue allemand Georg Simmel, le conflit n'est pas une fin en lui-même. « *Le conflit ne constitue pas la dernière étape de la dégradation d'une relation, c'est au contraire une modalité de coordination des acteurs parmi d'autres, une forme d'apprentissage du lien social, avec son histoire, ses développements, ses pics et ses moments d'apaisement* » (CARON et al, 2006 ; GEOFFROY, 1993).

La gestion efficace de ces zones ne peut se faire que de **manière collective**. Le regroupement des gestionnaires du Baigura en une seule association en est l'exemple. L'idée à terme serait la création d'un Parc Naturel Régional autour de la montagne basque.

CONCLUSION

L'étude de l'usage des espaces agricoles de Baigura a permis de mettre en lumière un type particulier de « petits massifs basques », à proximité des exploitations, constitués en majorité de zones intermédiaires avec une végétation de faible valeur fourragère pour les troupeaux, et une prédominance des landes à touyas, fougères et bruyères. Ces massifs situés pour la plupart dans la zone de Piémont pyrénéen n'obéissent pas aux logiques des autres montagnes basques. Leur situation foncière se caractérise par un parcellaire très morcelé avec une multitude de propriétaires privés différents, des terrains communaux, ainsi que des biens de sections ou des indivisions, ce qui rend la gestion complexe. La majeure partie de ces montagnes est exploitée collectivement en libre parcours avec des troupeaux de brebis et de pottok, et entretenue aussi par la pratique de l'écobuage. Ces massifs connaissent une déprise agricole très importante depuis une trentaine d'années car l'utilisation pastorale est difficile et semble inadaptée aux attentes des systèmes de production actuels : terrains peu mécanisables, pentes, accès difficiles, besoins en équipements, ressources fourragères de faible valeur ... En parallèle, on assiste à une augmentation des activités de loisirs et liées au tourisme, ce qui génère parfois des conflits d'usage. Les enjeux sont donc multiples.

Un travail du pôle montagne de la CAPB devrait prochainement être engagé sur la définition de ces « petits massifs basques », et leurs spécificités pour adapter la gestion (GONI, 2017).

Au sein même du massif Baigura, une opposition entre les deux versants principaux est ressortie, tant par les équipements que les volontés locales de dynamisation du pastoralisme. Le flanc Sud connaît de plus grandes difficultés, avec une déprise agricole qui s'accroît, et un multi-usage réduit par rapport à l'autre versant.

Si le reste de la montagne basque présente des différences fondamentales avec les petits massifs de Piémont évoqués ici, on peut affirmer que la montagne basque est en transition aujourd'hui, et que la gestion du multi-usage et le soutien du pastoralisme de façon collective et partant d'une dynamique locale sont les axes clés de son avenir.

BIBLIOGRAPHIE

ANCHORDOQUY Jean-Michel, maire de la commune de Bidarray et président de l'AFP Hiru-Mendi, 17/11/2017, communication personnelle.

APECETCHE Paul, ancien membre du conseil municipal de la commune d'Ossès, 2018, communication personnelle.

ASSOCIATION DES COMMISSIONS SYNDICALES DE LA MONTAGNE BASQUE (2008). Charte de développement durable de la montagne basque [en ligne]. http://www.lurraldea.net/uploads/media/Charte116p_basedef.pdf (consulté le 07/10/2017).

ASSOCIATION LEADER FRANCE. *LEADER France* [en ligne]. Disponible sur : <http://leaderfrance.fr> (consulté le 07/10/2017).

AUCHOBERRY Xemartin, président de l'AFP de Baigura-Macaye, 18/10/2017, communication personnelle.

BEURET JE (1999). Petits arrangements entre acteurs... Les voies d'une gestion concertées de l'espace rural. *NSS*, 7, p 21-30.

CARON A, TORRE A (2006). Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité : les conflits d'usage et de voisinage dans les espaces naturels et ruraux. *Développement durable et territoires* [en ligne], 7. <http://journals.openedition.org/developpementdurable/2641> (consulté le 10/03/2018).

CELLULE PASTORALE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES, 2013. *Diagnostic pastoral du Massif du Baigura*. 30 p.

CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRENEES-ATLANTIQUES. *Ensemble pour l'agriculture de demain* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.pa.chambagri.fr/> (consulté le 23/09/2017).

CHOMARD Emilie, chargée de mission agroenvironnement pour la commission syndicale du pays de Cize, 23/11/2017, communication personnelle.

COLLECTIF (2011). *Les alpages des Savoie* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.echoalp.com/> (consulté le 5/11/2017).

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS BASQUE. *LURRALDEA* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.lurraldea.net/> (consulté le 07/10/2017).

CONSEIL DES ELUS DU PAYS BASQUE. *LEADER Montagne BASQUE* [en ligne]. Disponible sur : <http://leader.lurraldea.net/fr.html> (consulté le 07/10/2017).

DEBOURLE A, DELOFFRE R (1976). Pyrénées occidentales, Béarn, Pays Basque. Guides *Géologiques régionaux*. Paris : Masson. 174 p. ISBN 2-225-44132-4.

DENDALETCHÉ C (1978). *Montagnes & civilisation basques*. Paris : Editions Denoël. 183 p.

DUBOIS Alain, maire de la commune de Macaye, 17/11/2017, communication personnelle.

EHLGB. *Euskal Herriko Laborantza Ganbara : pour une agriculture paysanne et durable au Pays Basque* [en ligne]. Disponible sur : <http://ehlgbai.org/fr/> (consulté le 23/09/2017).

ERROTABEHÉRE A (2011). *Jean Pitrau : la révolte des montagnards*. 2. éd. Bayonne : Elkar. 181 p. ISBN 978-84-9783-954-9.

FEDERATION DES AFP GP DES PYRENEES-ATLANTIQUES. *AFP GP 64* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.afp-gp-64.fr/> (consulté le 26/10/2017).

GASCOUAT Pierre, 2017, communication personnelle.

GEOFFROY A (1993). Georg Simmel, le conflit. *Mots* [en ligne], **37**, 129-131. https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1993_num_37_1_2157 (consulté le 06/04/2018).

GEOPORTAIL. *Le portail national de la connaissance du territoire mis en œuvre par l'IGN* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.geoportail.gouv.fr/> (consulté le 11/08/2017).

GONI Maïté, présidente de l'AFP de Saint-Martin-d'Arrossa et de la fédération des AFP-GP des Pyrénées-Atlantiques, 25/10/2017, communication personnelle.

GOYHENEIX Joseph, président de la commission syndicale du pays de Cize, 17/11/2017, communication personnelle.

GUICHENEY H, BALLAN S (2015). Dynamiques agricoles au Pays Basque. *Agreste Aquitaine* [en ligne], p 1-8. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R7215A07.pdf> (consulté le 20/11/2017).

INPN. *Inventaire national du patrimoine naturel* [en ligne]. Disponible sur : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeSites> (consulté le 07/10/2017).

INSEE. *Institut national de la statistique et des études économiques* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/accueil> (consulté le 10/10/2017).

LAFOURCADE M (2011). *La société basque traditionnelle*. Bayonne : Elkar. 175 p. ISBN 978-84-15337-11-9.

LEGIFRANCE. *Le service public de la diffusion du droit* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/> (consulté le 22/10/2017).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION. *AGRESTE* [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/> (consulté le 20/11/2017).

- MORVAN M (1999). Les noms de montagnes du Pays Basque. *Revue d'études basques* [en ligne], **4**, p 167-190. <http://lapurdum.revues.org/1551> [Consulté le 14 septembre 2017].
- ORPUSTAN JB, LABORDE-SALA P, BERGER M (2002). *La vallée d'Ossès en Basse-Navarre*. Saint-Étienne-de-Baïgorry : Éditions Izpegi. 309 p. ISBN 2-909262-25-1.
- SAN SEBASTIAN K (2007). *Les basques, peuple de la montagne : histoire, légendes, traditions*. Donostia : Elkar. 170 p. ISBN 978-84-9783-492-6.
- VIERS G (1960). *Pays Basque français et Barétous*. Toulouse : Privat. 604 p.
- VIERS G (1992). Mutations et progrès de l'agriculture en Pays basque de France. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest* [en ligne], **63**, p 383-408. https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1992_num_63_3_3303 (consulté le 14/01/2018)
- WELCH-DEVINE M, MURRAY S (2011). « We're European Farmers Now » : Transitions and Transformations in Basque Agricultural Practices. *Anthropological Journal of European Cultures* [en ligne]. **20**, p 69-88. <http://www.jstor.org/stable/43234535> (consulté le 12/12/2018).

ANNEXES

ANNEXE 1 : Grille d'entretien et de dépouillement

Personne interrogée : EXPLOITANT AGRICOLE / GESTIONNAIRE

NOM Prénom	
Age	
Nom, numéro d'élevage si éleveur	
Adresse	
Mail	
Numéro téléphone	
Profession(s) exercées et parts relatives en temps	
Situation familial (célibataire, enfants, parents...)	

EXPLOITANT AGRICOLE:

1. L'activité agricole :

Production(s) Effectif Valorisation des produits	
Labels qualité ?	
UTH Aide familiale Salariés Reprise de l'exploitation assurée ?	
SAU	
SFP	
Chargement réel	
Bilan fourrager : autonomie ? achats ?	

2. Lien avec la montagne basque et Baigura :

Possession de terres en montagne ? Oui→superficie, massif(s) localisation(s), particularités, date de début de possession	
Location de terres en montagne ? Oui→superficie, massif(s) localisation(s), particularités, date de début de location, propriété de ces terres	
Activité agricole sur Baigura encore aujourd'hui ? OUI ou NON (détail après)	
Etes-vous membre d'une association de gestion (AFP, ...) ?	
Autres liens avec la montagne, basque et non basque ? →Transhumance sur d'autres massifs? <i>A PRENDRE EN COMPTE DANS L'ENTRETIEN !</i>	

3. Utilisation de la montagne :

	Passée	Actuelle	Future
Depuis quand ?			
Jusqu'à quand ?			
Comment cette utilisation a-t-elle commencée ?			
Evolutions rencontrées			
Changements envisagés pour le futur			
Utilisation(s) principale + espèces, effectifs			
Effectif concerné			
Entretien			

4. Avantage de l'utilisation de la montagne dans votre pratique agricole (grader) :

Élément concerné	Avantages pratiques/techniques	Avantages économique (chiffrer si possible)
Primes (montant, nature, organisme dispenseur, depuis quand...)		
Déchargement des terres en bas		
Propreté des animaux		
Résistance des races		
Gestion des cadavres		
Culturel		

5. Difficultés de l'utilisation de la montagne dans votre pratique agricole (grader) :

Élément concerné	Difficultés pratiques/techniques	Difficultés économique (chiffrer si possible)
Possession		
Entretien		
Transfert d'animaux		
Valeur alimentaire faible		
Charge parasitaire		
Accès à l'eau		
Surveillance		
Vautours		
Vols		
Si vous avez arrêté d'utiliser la montagne, ou y songez, raisons de cela ? (principales)		

+ Solutions (individuelle, collective) ?

6. Conflits d'usages et difficultés améliorables par action humaine :

Éléments évoqués	(cocher case si évoqué)	Qui devrait le gérer selon vous ?
Partage de l'eau		
Vautours		
Vols de matériel (cloches)		
Accès		
Cloisonnement des animaux au massif (passages américains)		
Conflits avec d'autres exploitants agricoles (ex : divagation d'étalons)		
Conflits avec d'autres populations utilisatrices (tourisme)		
Conflits avec les mairies		
Conflits avec les AFP		

+ Organismes de gestion efficaces/actifs ? En faites-vous partie ?

7. Vos obligations envers la montagne ? Comment les gérez-vous ?

Éléments évoqués	Gestion ? (moyens privés, publiques...)
Entretien de landes →écobuage ? →pacage ?	
Entretien de chemins d'accès →moyens ?	
...	

8. Votre impact sur la montagne :

Impact	Positif	Négatif
Ecologique →écobuage ? →maintien paysage ? →végétation ?		
Entretien : chemins, bordes		
Culturel		
Sauvegarde		
Autre		

9. Avenir de la montagne basque :

Agricole	Non agricole

10. Expression libre

GESTIONNAIRE :

1. Lien avec la montagne basque et Baigura :

- mairie ?
- membre d'AFP ?
- autre ?

Exploitant agricole ? si oui, partie EXPLOITANT AGRICOLE de la grille doit être remplie avant	
Répondez à présent <u>au nom de la structure que vous représentez (AFP, commune) :</u> Terrains en montagne : → massif(s) localisation(s) → superficies concernées → foncier : parts de terrains communaux, privés, autres ? Nombres d'exploitants agricoles sur la commune/AFP Nombre d'exploitants utilisateurs de la montagne Autres activités liées à la montagne sur la commune/AFP (tourisme) Nombre d'emplois concernés	
Responsabilité de gestion de zones de montagne ? → les décrire → partenaires pour ces actions	

Si **GESTIONNAIRE** et **EXPLOITANT AGRICOLE** ne pas répondre à 2.3.4.

2. Utilisation agricole de la montagne

	Passée (préciser dates)	Actuelle
Utilisation(s) principale(s)		
Espèces animales Effectifs		
Activités liées au végétal Effectif/superficie		
Autre ?		

3. Avantage de l'utilisation de la montagne en agriculture selon vous (grader) :

Élément concerné	Avantages pratiques/techniques	Avantages économique (chiffrer si possible)
Primes (montant, nature, organisme dispenseur)		
Déchargement des terres en bas		
Propreté des animaux		
Résistance des races		
Gestion des cadavres		
Culturel		

4. Difficultés de l'utilisation de la montagne en agriculture selon vous (grader) :

Élément concerné	Difficultés pratiques/techniques	Difficultés économique (chiffrer si possible)
Possession		
Entretien		
Transfert d'animaux		
Valeur alimentaire faible		
Charge parasitaire		
Accès à l'eau		
Surveillance		
Vautours		
Vols		

5. Vos obligations envers la montagne ? Comment les gérez-vous ?

Éléments évoqués	Gestion ?
Entretien	
Chemin d'accès	
Gestion des conflits d'usage	

6. Votre impact sur la montagne basque :

Impact	Positif	Négatif
Ecologique →écobuage ? →maintien paysagé ? →végétation ?		
Entretien des chemins		
Culturel		
Sauvegarde		
Autre		

7. Conflits d'usages et difficultés améliorables par action humaine :

Éléments évoqués	(cocher case si évoqué) + actions réalisées	Qui devrait le gérer selon vous ?
Partage de l'eau		
Vautours		
Vols de matériel (cloches)		
Accès		
Cloisonnement des animaux au massif (passages américains)		
Conflits entre populations utilisatrices (tourisme)		

8. Avenir de la montagne basque :

Agricole	Non agricole

9. Expression libre

ANNEXE 2 : Autorisation d'utilisation de données AGRESTE

Réépisé de la démarche

Saisine libre de la DRAAF ou de la DAAF

Date de la démarche : 02/09/2018 à 12:28
Référence : 2018-00027814
Provenance : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Réépisé de la démarche

Téléchargez le fichier à joindre : R7215A07.pdf

Identification du demandeur particulier

Nom et prénom : Madame IDIART Constance
Adresse : Unhaia 64780 Ossès France
Coordonnées de contact :
Téléphone : 06 01 73 29 45
Adresse mel à laquelle sera envoyé l'accusé d'enregistrement de la présente demande :
constance.idiart@gmail.com
Accord de contact par messagerie :
L'administration ne pourra répondre à la présente demande par messagerie que si vous lui donnez explicitement votre accord en cochant l'une des cases "Oui" ci-dessous.
Autorisez-vous l'administration à communiquer avec vous par cette adresse de messagerie? :
Oui par l'adresse indiquée ci-dessus

Description de la demande

Votre demande :
Bonjour,
Je vous contacte car je réalise ma thèse d'exercice vétérinaire sur le thème: "l'usage des espaces agricoles de la montagne basque". Dans la première partie, je dresse un portrait rapide de l'agriculture actuelle en Pays Basque.

En faisant des recherches pour trouver des chiffres relatifs au recensement agricole de 2010, j'ai trouvé un document (cf PJ) portant sur les "Dynamique agricoles au Pays Basque" de AGRESTE Aquitaine, qui porte une analyse très intéressante et précise car chiffrée sur le territoire basque.
Je viens donc vous demander aujourd'hui l'autorisation d'utiliser deux figures de ce document ainsi que certains chiffres et leurs analyses. Il va sans dire que la source sera bien explicitée et mise en évidence.
Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ma demande,
Constance IDIART
Étudiante en 5e année à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Joindre une pièce

- Page 1 / 2 -

- Page 2 / 2 -

De Contact.sriset - DRAAF-NOUVELLE-AQUITAINE/SRISET emis par LAVAUD Catherine - DRAAF-... ☆

Sujet **autorisation d'utilisation d'une publication Agreste**

03/09/2018 13:59

Pour Moi <constance.idiart@gmail.com> ☆

Bonjour,
suite à votre demande adressée par mail, nous vous autorisons à utiliser des extractions de la publication mentionnée, en citant la source et la publication à laquelle il est fait référence.
Cordialement

Catherine Lavaud

AGREMENT SCIENTIFIQUE

En vue de l'obtention du permis d'imprimer de la thèse de doctorat vétérinaire

Je soussigné, **Pierre SANS**, Enseignant-chercheur, de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, directeur de thèse, certifie avoir examiné la thèse de **Constance IDIART** intitulée «**L'usage des espaces agricoles de la montagne basque : exemple de Baigura**» et que cette dernière peut être imprimée en vue de sa soutenance.

Fait à Toulouse, le 21 septembre 2018
Professeur Pierre SANS
Enseignant chercheur
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse



Vu :
La Directrice de l'Ecole Nationale
Vétérinaire de Toulouse
Isabelle CHMITELIN



Vu :
Le Président du jury :
Professeur Gérard CAMPISTRON



Mlle Constance IDIART
a été admis(e) sur concours en : 2013
a obtenu son diplôme d'études fondamentales vétérinaires le : 04/07/2017
a validé son année d'approfondissement le : 07/06/2018
n'a plus aucun stage, ni enseignement optionnel à valider.

Vu et autorisation de l'impression :
Président de l'Université
Paul Sabatier
Monsieur Jean-Pierre VINEL

Le Président de l'Université Paul Sabatier
par délégation,
La Vice-Présidente de la CFVU

Régine ANDRE-OBRECHT

NOM : IDIART

PRENOM : CONSTANCE

TITRE : L'USAGE DES ESPACES AGRICOLES DE LA MONTAGNE BASQUE : EXEMPLE DU MASSIF BAIGURA

RESUME :

Les « petits massifs basques » sont de moyennes montagnes au parcellaire complexe avec une prédominance des zones intermédiaires (landes). Ces massifs ont des valeurs fourragères faibles, incompatibles avec les systèmes de production actuels, notamment brebis laitière. Ils ont connu une forte déprise agricole et une montée fulgurante des activités de loisirs. Dans cette thèse, l'exemple du massif Baigura est étudié. Des agriculteurs habitant les communes autour ainsi que des personnes impliquées dans sa gestion ont été interrogées. Il ressort une globale diminution des effectifs de bétail. Le flanc Sud est plus en difficulté. Les Associations Foncières Pastorales des villages du flanc Nord semblent redonner vie au pastoralisme par leurs investissements sur le terrain. La gestion du massif dans sa globalité et à l'échelle locale est fondamentale pour assurer une priorité aux activités pastorales et une cohabitation harmonieuse avec les autres populations utilisatrices dans le futur.

MOTS CLES : agriculture, montagne, pays basque, pastoralisme, multi-usage, pastoralisme

LAST NAME : IDIART

FIRST NAME : CONSTANCE

TITLE : The use of agricultural lands in the bask country's mountains : exemple of Baigura.

ABSTRACT :

The « small bask moutains » are middle-high mountains with a complexe property situation, a predominance of « transitional areas » (moors of gorse, fern, heather). Those mountains have low energetic grass values, hardly compatible with the current system of production, and especially dairy sheep. They have suffered a very strong decrease in agricultural practices as well as a quick and important increase in touristic and spare-time activities. In these thesis, we'll study one exemple : the Baigura mountain. Farmers living around this moutain and people involved in its management were questionned about it. The number of cattle has globally decreased. The South side faces more challenges, while the *Association Foncières Pastorales* of the North side seem to help pastoralism with local material investments. The gestion of the whole mountain at a local scale seems to be important to insure the priority to pastoralism activities and an harmonious cohabitation with other users in the future.

KEYWORDS : agriculture, mountain, bask country, pastoralism, multi-usage